

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE QUÉBECER

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 22 déc. 1927

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5133

Circulation et expropriations

Il ne se passe pas de jours, désormais, où il ne soit question d'expropriation à Montréal.

Les journaux de ce matin annoncent plusieurs demandes d'homologation pour l'élargissement de certaines rues et pour la création de squares.

Chaque fois que ces questions surgissent, elles font déplorer l'absence d'un plan d'ensemble. A voir agir les autorités municipales, on songe aux pompiers qui, pour se frayer une route vers le foyer de l'incendie — ils n'ont guère le temps de se consulter et de tirer des plans, — frappent à droite et à gauche, enfoncent ce pan de muraille, puis cet autre, au hasard.

La seule idée directrice qui paraît dominer les administrateurs et quelques-uns de ceux qui se constituent leurs conseillers bénévoles, c'est de centraliser.

Plusieurs facteurs jouent un rôle très important dans la circulation: le centre du commerce de détail, le centre du commerce de gros, des bureaux et des banques, les marchés et les gares.

Or, pour le moment, on semble bien plus préoccupé d'accroître les causes de congestion que de les restreindre. C'est ce que l'on fait notamment en tolérant ou en encourageant la construction des gratte-ciel, en ouvrant de temps à autre le règlement municipal, pour permettre qu'il en surgisse un dépassant tous les autres.

C'est ce que l'on ne pourra manquer de faire si l'on s'obstine dans l'idée de vouloir créer une nouvelle gare et d'établir, tout à côté, un marché central en déplaçant le marché Bonsecours et en le détournant de sa fin actuelle.

On dirait, au reste, à y bien réfléchir, que certains des promoteurs de ces projets ne visent qu'une fin d'abord qui conditionne pour eux toutes les autres: l'expropriation et l'expropriation coûteuse.

Pour la construction de la nouvelle gare, on paraît vouloir employer la méthode anarchique et en quelque sorte médicale. Fort heureusement la Commission des chemins de fer est là qui saura sauvegarder les intérêts des contribuables. Si le gouvernement fédéral et la ville sont disposés à dépenser des millions, il faut que nous en ayons pour notre argent et que la transformation fasse disparaître partout toutes les traverses à niveau; il faut également bien s'assurer s'il n'est pas possible d'économiser en amenant les deux compagnies de chemin de fer à travailler de concert, à coopérer. Il est sûrement possible, en les contraignant à se céder mutuellement le droit de passage sur leurs voies respectives, d'économiser des millions et des millions, de conserver la gare Viger et de faire disparaître la gare Moreau; de conserver la gare Windsor et de faire disparaître la gare de la rue Lagachetière, tout en utilisant les voies du tunnel sous le mont Royal, de tirer parti des voies de la Commission du port, etc.

La encore la nécessité d'un plan d'ensemble que nous avons maintes fois indiqué dans ses grandes lignes s'impose. Puisqu'il s'agit de millions à épargner, le jeu en vaut la chandelle et les contribuables ont le droit d'espérer qu'on ne procédera pas à l'aveugle ou en se laissant guider uniquement par le souci d'amorcer des expropriations coûteuses.

Un autre facteur du problème, c'est le service des tramways qui joue un rôle très important. Depuis des années, presque depuis son inauguration, il tend à jeter le public acheteur dans une partie de la ville, dans la partie ouest, et conséquemment à compliquer au point de le rendre insoluble le problème du transport.

Par suite de cette tricherie ne tardera pas à retourner à son maître. D'ici quelques années, volens nolens, il faudra supprimer toutes les voies dans le centre de la ville, substituer l'autobus au tramway. La compagnie n'y perdra pas immédiatement, mais elle y perdra quand sonnera l'heure qui finira par sonner — toutes les heures sonnent — de l'expropriation. Pour grossir son avoir matériel, elle n'aura pas, en effet, ces voies coûteusement construites qui enserreront Montréal dans un réseau tenu.

Depuis quelque temps se dessine contre le marché Bonsecours une opposition constante, obstinée, mais qui n'a pas encore pu faire valoir un seul argument plausible. Il faut, dit-on, transporter le marché près de la nouvelle gare à être construite, près du marché des fruits; car la gare Bonaventure, ne servant plus ou mouvement du public voyageur, sera transformée en gare pour la réception des fruits et primeurs.

D'ailleurs, ajoutent ces messieurs, agrandir le marché Bonsecours, ce serait ajouter à la congestion aux abords de l'hôtel de ville. Que l'on crée un endroit d'arrivage à part pour les fruits qui constituent une importante partie du commerce des denrées, cela est excellent, cela tend à diminuer la congestion au marché Bonsecours, à décentraliser; mais que l'on ne perde pas du même coup l'avantage de cette décentralisation en établissant les halles près de la gare, c'est-à-dire près d'un endroit où le roulage atteindra son maximum d'intensité.

Le marché Bonsecours doit rester où il est, à la portée du commerce de détail et des consommateurs. Et ceux qui travaillent, de bonne foi ou de mauvaise foi, à sa disparition favorisent les monopoles qui veulent tout centraliser entre leurs mains, rendre impossible le contact direct entre le consommateur et le producteur, assurer une payante intervention à l'intermédiaire. Cet aspect du problème appellerait de longs développements; contentons-nous, faute de temps, de montrer combien est absurde la prétention de ceux qui disent que l'agrandissement du marché Bonsecours amènerait la congestion dans le bas de la ville.

Quand cet agrandissement a été approuvé par la Législature, à la demande des députés des comtés environnants de Montréal qui représentent les intérêts agricoles, c'était précisément pour mettre fin à cette congestion. En agrandissant le marché, on élargit, en effet, les rues qui y accèdent, et notamment la rue Notre-Dame, l'une des plus congestionnées de toutes à raison de son étroitesse (mais la congestion compte-t-elle dans l'est?) et on réalise par conséquent non pas le congestionnement mais le décongestionnement du bas de la ville.

Ce serait, en effet, une dépense de quelques milliers de dollars seraient que de percer des viaducs qui activeraient sensiblement l'écoulement du roulage, comme cela se produit à la rue Berri.

Jamais jusqu'ici on n'avait osé dire qu'élargir le goulot d'une bouteille, c'était retarder l'écoulement du contenu.

Louis DUPIRE

L'actualité

Le vainqueur

Quand l'aube commençait à ajourer les dentelles des clochers et des toits à pignons de la bonne ville de Montréal, le comte de Scariel, une fine canne noire à la main, se promenait tranquillement sur la terrasse, l'ombre s'allongeait de la mer bleue et l'air odorant des fleurs roses mobiles à la crête des sapins, qui crénaient des conquies de sapin assésit englouties. De par delà l'horizon, le ciel avait des clartés de cristal et les nuages errants semblaient de blancs flocons ouaté entraînés par la brise.

Le comte de Scariel s'arrêtait deux minutes durant lesquelles il examinait le paysage. Puis méthodiquement, à pas précis, il marchait, le regard perdu sur la forêt des cheminées qui venaient de surgir avec le jour. Cet exercice exécuté, il sortait un crayon et un calepin, alignait douze vers sur les splendeurs de la nature, consultait sa montre, puis reprenait de son même pas régulier le chemin du logis où l'attendait le déjeuner.

Ainsi M. le comte de Scariel, en irréprochable fonctionnaire, se servait une tranche de nature et de poésie avant de se servir la tranche de jambon du déjeuner.

Et dans la bonne ville, les dames admiraient ce gentilhomme, droit comme un chêne, à la moustache soignée, qui de 5 heures à 6 heures et demie, contemplant la nature, marchait ensuite jusqu'à six heures, faisait des vers jusqu'à six heures et demie et mangeait son jambon à sept heures.

C'est pourquoi personne ne fut autrement surpris quand on apprit que M. le comte de Scariel traitait au pays des ancêtres, par delà les mers, visiter les champs de bataille où étaient tombés nos braves soldats.

Les journaux influents parlèrent longtemps de ce voyage. Ils invitèrent les citoyens à se joindre au comte de Scariel pour représenter en nombre la race lors du grand événement. Cette campagne eut un effet prodigieux; deux citoyens à leur propres frais, se joignirent au groupe de neuf délégués choisis pour la circonstance, et qui ne payaient pas leur traversée.

Chacun retourna à ses occupations, puis un jour, sur la mer étincelante apparut un gros navire qui ramenait les pèlerins du grand voyage. Le comte de Scariel, grâce à son esprit méthodique, avait su profiter de cette occasion unique et il revenait avec des faits nouveaux, inédits, une documentation précieuse.

Certains problèmes stratégiques assez mal expliqués se trouvaient éclaircis, grâce à l'esprit sagace du chercheur.

On voulut tout de suite l'obliger à faire une conférence; mais le comte de Scariel avait en horreur cette manie qu'ont tous les gens de voyage d'assassiner leurs concitoyens, modestes et crédules indigènes, de leurs récits accommodés en conférences. Il prépara une causerie dans le silence paisible du cabinet, où les heures tranquilles sont les bonnes conseillères, dans cette paix exquise que les Muses aiment. Ce fut une belle pièce d'éloquence. Après avoir invoqué les Muses de la Sagesse, de l'Esprit et de la Persuasion, le comte de Scariel chanta la Nature et l'Origine des Mondes. Il montra comment l'homme jadis beau comme un dieu déchu de sa gloire pour tomber dans l'humanité douloureuse; il raconta la gloire des héros antiques, les guerres affreuses et les famines horribles et dévidant ainsi la chaîne des temps, il en arriva à la grande guerre et à ses horreurs.

D'une voix mélodieuse, il sut exposer pourquoi les hommes s'étaient entre-tués inutilement, et il évoqua les hommes glorieux qui tombèrent comme des épis sous la faux du moissonneur en ces temps déplorables.

L'auditoire était aux larmes de l'orateur et les gens se tournant les uns vers les autres, se disaient: "Jamais nous n'avions entendu des paroles semblables tomber de la bouche d'un mortel".

Les jours qui suivirent apportèrent des témoignages éclatants d'admiration au comte de Scariel. Mais le noble citoyen allait quand même, chaque matin, admirer le paysage, faire ses douze vers et manger son jambon.

Tant d'humilité ne put désarmer l'envie. Il y avait dans la ville de Fromage un soldat, un brave pourtant, qui avait gagné la croix de guerre, la croix militaire. Des obus, au cours d'une charge héroïque, lui avaient arraché un bras et une jambe. Et l'on avait apporté sa loque sanglante sur un canon qu'il avait encloué avant de tomber.

Il était rétabli malgré une blessure de gaz asphyxiant et il menait depuis une vie désœuvrée. On disait de lui: "La guerre l'a détruite".

Conseillé sans doute par l'envie, cet homme résolut la perte du comte de Scariel. Un matin que le comte saluait la foule, le soldat apparut, un rictus satanique à la bouche, et devant la foule assemblée cria: "Le voilà, celui qui a gagné la guerre dans les tranchées en 1927. C'est lui".

Et comme la foule est naturellement stupide, elle éclata en applaudissements contre le comte de Scariel.

Ce fut désormais une obsession. Le soldat suivait obstinément le comte. Et quand la rue était remplie, il s'écriait: "Le voilà, celui qui a gagné la guerre, dans les tranchées en 1927". Et il désignait le comte. Celui-ci marchait furtivement le long des murs.

Il ne sortait plus sans scruter les coins de rues, faisait de longs détours pour dépister l'ennemi, mais vainement; soudain une voix glapissait: "Le voilà, celui qui a gagné la guerre...". Le comte fut obligé de changer son régime de vie. Il n'alla plus sur la terrasse, ne publia plus de vers, et ce fut avec réticence qu'il sortait pour remplir les devoirs religieux et civiques, qui pourtant lui étaient chers.

Le parlement fédéral et les fêtes

La théorie et la pratique, à propos de quatre grandes fêtes catholiques

Règle générale, le gouvernement fédéral respecte bien l'observance des fêtes religieuses. Par exception, un corps comme la Commission du tarif pourra décider de siéger le jour de l'Immaculée-Conception. Mais, représentations faites, il change d'avis et remet à plus tard les séances qu'il avait convoquées.

C'est partie la loi et partie la coutume qui dirigent le gouvernement en cette affaire. La loi est assez récente, elle ne date que de 1920; la coutume traditionnelle est plus ancienne, elle remonte à la Confédération, au moins.

La loi dont il s'agit énumère les jours fériés que les fonctionnaires du gouvernement doivent chômer. Il y a d'abord les dimanches, puis le jour de l'An, le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, l'anniversaire de naissance de la Reine, celui du Roi, la fête de la Confédération, ce que l'on est convenu d'appeler ensuite la fête du Travail, et enfin une journée d'Actions de grâces.

On aura tout de suite saisi que cette loi n'énumère pas l'Immaculée-Conception. C'est ce que l'opposition libérale dirigée par M. Mackenzie King remarqua aussi en 1920 lorsque la loi revint du Sénat ornée d'un amendement qui contenait l'énumération des fêtes légales tout d'abord citées. Pourquoi cet oubli de quatre grandes fêtes religieuses catholiques? Les fonctionnaires catholiques devraient-ils travailler ces jours-là? Les libéraux ont à briser le précepte de leur religion qui leur prescrit d'observer le jour de l'Immaculée-Conception. C'est ce qu'ils ont fait.

Le Dr Béland, aujourd'hui sénateur, M. Rodolphe Lemieux, aujourd'hui président des Communes, M. Trahan, député de Nicolet maintenant juge et quelques autres députés canadiens-français soulevèrent un débat sur ce point. La première fois, M. Borden qui était encore premier ministre, n'avait pas les informations requises. Il demanda l'ajournement et la question revint le lendemain à la fin de la même session.

Si l'on s'en rapporte à la discussion, au Hansard, on trouvera quelques-unes des raisons de cette anomalie. Tout d'abord il apparaît qu'il n'y avait pas de loi sur ce point, et spécialement cet amendement du sénat, en 1920, aucune clause de loi n'énumérait les jours fériés. La tradition, la coutume régnaient seules en souveraines et imposaient aux gouvernements du jour les résolutions appropriées.

En entreprenant l'énumération des fêtes religieuses dans un statut du parlement, le gouvernement s'imaginait qu'il ne pouvait imposer au service civil tout entier l'observance de ces fêtes religieuses spécialement et exclusivement catholiques. Il s'imaginait aussi qu'en imposant ces fêtes aux fonctionnaires de la capitale, il devrait un jour les imposer aux fonctionnaires extérieurs et que l'un entraînerait l'autre un jour ou l'autre.

Il n'énumère donc dans la loi que les fêtes alors observées par le pays tout entier, de l'Atlantique au Pacifique, comme disent les orateurs; il ne mentionne pas les autres.

Le fait cependant de ne pas les inscrire dans la loi signifiait-il qu'on les mettait hors la loi, qu'on les excluait de la liste et qu'on voulait forcer les catholiques à travailler ces jours-là? C'est ce que M. Borden lui-même réfuta dans une couple de petits discours.

Parlant du privilège que les catholiques doivent avoir d'aller à la messe le jour de l'Immaculée-Conception, de l'Ascension, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception, voici ce qu'il disait: "Ils ont joui de ce privilège depuis cinquante ans sans qu'il existe aucune disposition de la loi à cet égard et je puis affirmer à mon honneur que le gouvernement n'a nullement l'intention de changer la coutume qui a prévalu jusqu'ici ou de la violer... On s'en tiendra à la coutume".

D'autres déclarations de M. Borden au même effet sont également péremptoires et catégoriques. La situation est maintenant plus claire. D'un côté, nous avons une loi; elle prescrit l'observance de certaines fêtes; de l'autre côté nous avons la coutume; elle impose le chômage de quatre grandes fêtes religieuses catholiques.

Jusqu'ici cet arrangement a suffi. Le gouvernement présent s'est montré soucieux d'observer la coutume et la tradition. Lorsqu'arrive l'une des quatre grandes fêtes religieuses non mentionnées dans la loi, le gouvernement n'a nullement l'intention de changer la coutume qui a prévalu jusqu'ici ou de la violer... On s'en tiendra à la coutume".

De plus le gouvernement, ordinairement libéral, libère les fonctionnaires catholiques pendant un ou plusieurs heures le jour des Cendres, par exemple. Le jour des Cendres n'est pas fête d'obligation, mais le ministre reconnaît ordinairement que le précepte catholique de se rendre à l'église est assez pressant pour nécessiter un congé, avant-midi.

Ajoutons aussi que si Noël ou le Jour de l'An tombent un dimanche, comme cette année, les fonctionnaires fédéraux chôment le lundi suivant.

Cette situation est-elle satisfaisante? En pratique, oui. Car le gouvernement est un patron plutôt généreux, d'ordinaire. Il libère à Ottawa du moins fonctionnaires catholiques comme fonctionnaires protestants les jours fériés spécialement et exclusivement catholiques. Il ne garde ces jours-là qu'un minimum d'employés protestants, juste le nombre qu'il faut pour accomplir un petit travail de routine. La veille de Noël également, il accorde un congé de quelques heures assez souvent.

Le parlement fédéral et les fêtes

La théorie et la pratique, à propos de quatre grandes fêtes catholiques

Règle générale, le gouvernement fédéral respecte bien l'observance des fêtes religieuses. Par exception, un corps comme la Commission du tarif pourra décider de siéger le jour de l'Immaculée-Conception. Mais, représentations faites, il change d'avis et remet à plus tard les séances qu'il avait convoquées.

C'est partie la loi et partie la coutume qui dirigent le gouvernement en cette affaire. La loi est assez récente, elle ne date que de 1920; la coutume traditionnelle est plus ancienne, elle remonte à la Confédération, au moins.

La loi dont il s'agit énumère les jours fériés que les fonctionnaires du gouvernement doivent chômer. Il y a d'abord les dimanches, puis le jour de l'An, le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, l'anniversaire de naissance de la Reine, celui du Roi, la fête de la Confédération, ce que l'on est convenu d'appeler ensuite la fête du Travail, et enfin une journée d'Actions de grâces.

On aura tout de suite saisi que cette loi n'énumère pas l'Immaculée-Conception. C'est ce que l'opposition libérale dirigée par M. Mackenzie King remarqua aussi en 1920 lorsque la loi revint du Sénat ornée d'un amendement qui contenait l'énumération des fêtes légales tout d'abord citées. Pourquoi cet oubli de quatre grandes fêtes religieuses catholiques? Les fonctionnaires catholiques devraient-ils travailler ces jours-là? Les libéraux ont à briser le précepte de leur religion qui leur prescrit d'observer le jour de l'Immaculée-Conception. C'est ce qu'ils ont fait.

Le Dr Béland, aujourd'hui sénateur, M. Rodolphe Lemieux, aujourd'hui président des Communes, M. Trahan, député de Nicolet maintenant juge et quelques autres députés canadiens-français soulevèrent un débat sur ce point. La première fois, M. Borden qui était encore premier ministre, n'avait pas les informations requises. Il demanda l'ajournement et la question revint le lendemain à la fin de la même session.

Si l'on s'en rapporte à la discussion, au Hansard, on trouvera quelques-unes des raisons de cette anomalie. Tout d'abord il apparaît qu'il n'y avait pas de loi sur ce point, et spécialement cet amendement du sénat, en 1920, aucune clause de loi n'énumérait les jours fériés. La tradition, la coutume régnaient seules en souveraines et imposaient aux gouvernements du jour les résolutions appropriées.

En entreprenant l'énumération des fêtes religieuses dans un statut du parlement, le gouvernement s'imaginait qu'il ne pouvait imposer au service civil tout entier l'observance de ces fêtes religieuses spécialement et exclusivement catholiques. Il s'imaginait aussi qu'en imposant ces fêtes aux fonctionnaires de la capitale, il devrait un jour les imposer aux fonctionnaires extérieurs et que l'un entraînerait l'autre un jour ou l'autre.

Il n'énumère donc dans la loi que les fêtes alors observées par le pays tout entier, de l'Atlantique au Pacifique, comme disent les orateurs; il ne mentionne pas les autres.

Le fait cependant de ne pas les inscrire dans la loi signifiait-il qu'on les mettait hors la loi, qu'on les excluait de la liste et qu'on voulait forcer les catholiques à travailler ces jours-là? C'est ce que M. Borden lui-même réfuta dans une couple de petits discours.

Parlant du privilège que les catholiques doivent avoir d'aller à la messe le jour de l'Immaculée-Conception, de l'Ascension, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception, voici ce qu'il disait: "Ils ont joui de ce privilège depuis cinquante ans sans qu'il existe aucune disposition de la loi à cet égard et je puis affirmer à mon honneur que le gouvernement n'a nullement l'intention de changer la coutume qui a prévalu jusqu'ici ou de la violer... On s'en tiendra à la coutume".

D'autres déclarations de M. Borden au même effet sont également péremptoires et catégoriques. La situation est maintenant plus claire. D'un côté, nous avons une loi; elle prescrit l'observance de certaines fêtes; de l'autre côté nous avons la coutume; elle impose le chômage de quatre grandes fêtes religieuses catholiques.

Jusqu'ici cet arrangement a suffi. Le gouvernement présent s'est montré soucieux d'observer la coutume et la tradition. Lorsqu'arrive l'une des quatre grandes fêtes religieuses non mentionnées dans la loi, le gouvernement n'a nullement l'intention de changer la coutume qui a prévalu jusqu'ici ou de la violer... On s'en tiendra à la coutume".

De plus le gouvernement, ordinairement libéral, libère les fonctionnaires catholiques pendant un ou plusieurs heures le jour des Cendres, par exemple. Le jour des Cendres n'est pas fête d'obligation, mais le ministre reconnaît ordinairement que le précepte catholique de se rendre à l'église est assez pressant pour nécessiter un congé, avant-midi.

Ajoutons aussi que si Noël ou le Jour de l'An tombent un dimanche, comme cette année, les fonctionnaires fédéraux chôment le lundi suivant.

Cette situation est-elle satisfaisante? En pratique, oui. Car le gouvernement est un patron plutôt généreux, d'ordinaire. Il libère à Ottawa du moins fonctionnaires catholiques comme fonctionnaires protestants les jours fériés spécialement et exclusivement catholiques. Il ne garde ces jours-là qu'un minimum d'employés protestants, juste le nombre qu'il faut pour accomplir un petit travail de routine. La veille de Noël également, il accorde un congé de quelques heures assez souvent.

Le parlement fédéral et les fêtes

La théorie et la pratique, à propos de quatre grandes fêtes catholiques

Règle générale, le gouvernement fédéral respecte bien l'observance des fêtes religieuses. Par exception, un corps comme la Commission du tarif pourra décider de siéger le jour de l'Immaculée-Conception. Mais, représentations faites, il change d'avis et remet à plus tard les séances qu'il avait convoquées.

C'est partie la loi et partie la coutume qui dirigent le gouvernement en cette affaire. La loi est assez récente, elle ne date que de 1920; la coutume traditionnelle est plus ancienne, elle remonte à la Confédération, au moins.

La loi dont il s'agit énumère les jours fériés que les fonctionnaires du gouvernement doivent chômer. Il y a d'abord les dimanches, puis le jour de l'An, le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, l'anniversaire de naissance de la Reine, celui du Roi, la fête de la Confédération, ce que l'on est convenu d'appeler ensuite la fête du Travail, et enfin une journée d'Actions de grâces.

On aura tout de suite saisi que cette loi n'énumère pas l'Immaculée-Conception. C'est ce que l'opposition libérale dirigée par M. Mackenzie King remarqua aussi en 1920 lorsque la loi revint du Sénat ornée d'un amendement qui contenait l'énumération des fêtes légales tout d'abord citées. Pourquoi cet oubli de quatre grandes fêtes religieuses catholiques? Les fonctionnaires catholiques devraient-ils travailler ces jours-là? Les libéraux ont à briser le précepte de leur religion qui leur prescrit d'observer le jour de l'Immaculée-Conception. C'est ce qu'ils ont fait.

Le Dr Béland, aujourd'hui sénateur, M. Rodolphe Lemieux, aujourd'hui président des Communes, M. Trahan, député de Nicolet maintenant juge et quelques autres députés canadiens-français soulevèrent un débat sur ce point. La première fois, M. Borden qui était encore premier ministre, n'avait pas les informations requises. Il demanda l'ajournement et la question revint le lendemain à la fin de la même session.

Si l'on s'en rapporte à la discussion, au Hansard, on trouvera quelques-unes des raisons de cette anomalie. Tout d'abord il apparaît qu'il n'y avait pas de loi sur ce point, et spécialement cet amendement du sénat, en 1920, aucune clause de loi n'énumérait les jours fériés. La tradition, la coutume régnaient seules en souveraines et imposaient aux gouvernements du jour les résolutions appropriées.

En entreprenant l'énumération des fêtes religieuses dans un statut du parlement, le gouvernement s'imaginait qu'il ne pouvait imposer au service civil tout entier l'observance de ces fêtes religieuses spécialement et exclusivement catholiques. Il s'imaginait aussi qu'en imposant ces fêtes aux fonctionnaires de la capitale, il devrait un jour les imposer aux fonctionnaires extérieurs et que l'un entraînerait l'autre un jour ou l'autre.

Il n'énumère donc dans la loi que les fêtes alors observées par le pays tout entier, de l'Atlantique au Pacifique, comme disent les orateurs; il ne mentionne pas les autres.

Le fait cependant de ne pas les inscrire dans la loi signifiait-il qu'on les mettait hors la loi, qu'on les excluait de la liste et qu'on voulait forcer les catholiques à travailler ces jours-là? C'est ce que M. Borden lui-même réfuta dans une couple de petits discours.

Parlant du privilège que les catholiques doivent avoir d'aller à la messe le jour de l'Immaculée-Conception, de l'Ascension, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception, voici ce qu'il disait: "Ils ont joui de ce privilège depuis cinquante ans sans qu'il existe aucune disposition de la loi à cet égard et je puis affirmer à mon honneur que le gouvernement n'a nullement l'intention de changer la coutume qui a prévalu jusqu'ici ou de la violer... On s'en tiendra à la coutume".

D'autres déclarations de M. Borden au même effet sont également péremptoires et catégoriques. La situation est maintenant plus claire. D'un côté, nous avons une loi; elle prescrit l'observance de certaines fêtes; de l'autre côté nous avons la coutume; elle impose le chômage de quatre grandes fêtes religieuses catholiques.

Jusqu'ici cet arrangement a suffi. Le gouvernement présent s'est montré soucieux d'observer la coutume et la tradition. Lorsqu'arrive l'une des quatre grandes fêtes religieuses non mentionnées dans la loi, le gouvernement n'a nullement l'intention de changer la coutume qui a prévalu jusqu'ici ou de la violer... On s'en tiendra à la coutume".

De plus le gouvernement, ordinairement libéral, libère les fonctionnaires catholiques pendant un ou plusieurs heures le jour des Cendres, par exemple. Le jour des Cendres n'est pas fête d'obligation, mais le ministre reconnaît ordinairement que le précepte catholique de se rendre à l'église est assez pressant pour nécessiter un congé, avant-midi.

Ajoutons aussi que si Noël ou le Jour de l'An tombent un dimanche, comme cette année, les fonctionnaires fédéraux chôment le lundi suivant.

Cette situation est-elle satisfaisante? En pratique, oui. Car le gouvernement est un patron plutôt généreux, d'ordinaire. Il libère à Ottawa du moins fonctionnaires catholiques comme fonctionnaires protestants les jours fériés spécialement et exclusivement catholiques. Il ne garde ces jours-là qu'un minimum d'employés protestants, juste le nombre qu'il faut pour accomplir un petit travail de routine. La veille de Noël également, il accorde un congé de quelques heures assez souvent.

Le parlement fédéral et les fêtes

La théorie et la pratique, à propos de quatre grandes fêtes catholiques

Règle générale, le gouvernement fédéral respecte bien l'observance des fêtes religieuses. Par exception, un corps comme la Commission du tarif pourra décider de siéger le jour de l'Immaculée-Conception. Mais, représentations faites, il change d'avis et remet à plus tard les séances qu'il avait convoquées.

C'est partie la loi et partie la coutume qui dirigent le gouvernement en cette affaire. La loi est assez récente, elle ne date que de 1920; la coutume traditionnelle est plus ancienne, elle remonte à la Confédération, au moins.

La loi dont il s'agit énumère les jours fériés que les fonctionnaires du gouvernement doivent chômer. Il y a d'abord les dimanches, puis le jour de l'An, le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, l'anniversaire de naissance de la Reine, celui du Roi, la fête de la Confédération, ce que l'on est convenu d'appeler ensuite la fête du Travail, et enfin une journée d'Actions de grâces.

On aura tout de suite saisi que cette loi n'énumère pas l'Immaculée-Conception. C'est ce que l'opposition libérale dirigée par M. Mackenzie King remarqua aussi en 1920 lorsque la loi revint du Sénat ornée d'un amendement qui contenait l'énumération des fêtes légales tout d'abord citées. Pourquoi cet oubli de quatre grandes fêtes religieuses catholiques? Les fonctionnaires catholiques devraient-ils travailler ces jours-là? Les libéraux ont à briser le précepte de leur religion qui leur prescrit d'observer le jour de l'Immaculée-Conception. C'est ce qu'ils ont fait.

Le Dr Béland, aujourd'hui sénateur, M. Rodolphe Lemieux, aujourd'hui président des Communes, M. Trahan, député de Nicolet maintenant juge et quelques autres députés canadiens-français soulevèrent un débat sur ce point. La première fois, M. Borden qui était encore premier ministre, n'avait pas les informations requises. Il demanda l'ajournement et la question revint le lendemain à la fin de la même session.

Si l'on s'en rapporte à la discussion, au Hansard, on trouvera quelques-unes des raisons de cette anomalie. Tout d'abord il apparaît qu'il n'y avait pas de loi sur ce point, et spécialement cet amendement du sénat, en 1920, aucune clause de loi n'énumérait les jours fériés. La tradition, la coutume régnaient seules en souveraines et imposaient aux gouvernements du jour les résolutions appropriées.

En entreprenant l'énumération des fêtes religieuses dans un statut du parlement, le gouvernement s'imaginait qu'il ne pouvait imposer au service civil tout entier l'observance de ces fêtes religieuses spécialement et exclusivement catholiques. Il s'imaginait aussi qu'en imposant ces fêtes aux fonctionnaires de la capitale, il devrait un jour les imposer aux fonctionnaires extérieurs et que l'un entraînerait l'autre un jour ou l'autre.

Il n'énumère donc dans la loi que les fêtes alors observées par le pays tout entier, de l'Atlantique au Pacifique, comme disent les orateurs; il ne mentionne pas les autres.

Le fait cependant de ne pas les inscrire dans la loi signifiait-il qu'on les mettait hors la loi, qu'on les excluait de la liste et qu'on voulait forcer les catholiques à travailler ces jours-là? C'est ce que M. Borden lui-même réfuta dans une couple de petits discours.

Parlant du privilège que les catholiques doivent avoir d'aller à la messe le jour de l'Immaculée-Conception, de l'Ascension, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception, voici ce qu'il disait: "Ils ont joui de ce privilège depuis cinquante ans sans qu'il existe aucune disposition de la loi à cet égard et je puis affirmer à mon honneur que le gouvernement n'a nullement l'intention de changer la coutume qui a prévalu jusqu'ici ou de la violer... On s'en tiendra à la coutume".

D'autres déclarations de M. Borden au même effet sont également péremptoires et catégoriques. La situation est maintenant plus claire. D'un côté, nous avons une loi; elle prescrit l'observance de certaines fêtes; de l'autre côté

La "Ligue de sécurité"

M. E.-J. L'ESPÉRANCE REELU
PRÉSIDENT — RAPPORT DU
GERANT POUR L'ANNÉE 1927

La Ligue de sécurité de la province de Québec a élu ses officiers pour l'année 1928, au cours d'une assemblée générale tenue hier.

M. E.-J. L'Espérance, président de la Ligue depuis 1925, a été réélu à ce poste, bien qu'il eût exprimé, dans une lettre aux directeurs de la Ligue, sa décision de ne pas briguer les suffrages.

Les autres officiers de la Ligue de sécurité sont:

Président honoraire: M. E.-W. Beatty; vice-présidents honoraire: le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, lord Atholstan et sir Lomer Gouin; patrons honoraire: M. Médéric Martin, maire de Montréal; MM. George Hogg, maire de Westmount; Joseph Beaubien, maire d'Outremont; et Dupuis, maire de Verdun.

Président: E.-J. L'Espérance; vice-présidents: MM. D.-E. Blair, surintendant général de la Montreal Tramways Co.; E.-A. Cunningham, du C. P. R.; J.-H. Dillon, ministre du gouvernement; Taschereau; J.-T. Foster, Dr E. Galloway, le Dr George Hall, le Dr Milton Hersey, M. Alfred E. Leduc, ministre du gouvernement; Taschereau; MM. Ernest Pitt, échevin d'Outremont; E.-E. Workman.

Bureau de direction: MM. P.-E. Bevin, député, maire de Granby; W.-A. Booth, W. Bowie, Leo Branson, J.-N. Drummond, Gustave Franc, John A. Durand, le Dr J.-P. Gadois, H.-K.-S. Hemming, J.-B. Labarre, Alfred Lambert, Allan M. Mitchell, C.-M. McCaffrey, avocat; J.-C. Pettitclerc, L.-H. Pansonnault, échevin; Georges Savoy, H.-A. Terrault, C.-P. Riddell, J.-E. Tanguay, J.-A. Bégin, le Dr S. Boucher, le chef Pierre Bélanger, Jules Crépéau, A.-A. Desroches, le chef R. Gauthier, M. R.-O. Grothe, conseiller législatif, T.-J. Fitzgerald, Charles P. Howard, député; W.-J. Langton, L.-M. Lymburner, Victor Marchand, député, le professeur J.-Bonsall Porter, J.-A. Paulhus, Ed. Quinn, A.-L.-J. Tanguay, E.-G. Tanguay, H.-C. Fortier, Lyon Cohen.

Trésorier honoraire, M. J.-V. Desaulniers.

Secrétaire général, M. Arthur Gaboury.

Comité des finances: MM. J.-C. Pettitclerc, président; D.-E. Blair, J.-P. Labarre, le Dr J.-Bonsall Porter, Jules Crépéau.

Comité industriel — comité conseiller — bureau conseiller: MM. Allan M. Mitchell, président; J.-P. Anglin, Armand A. Collet, C.-J. de Tonnancourt, Alban Janin, R.-H. McMaster, Jean Rolland, W.-W. Southam, F.-R. Whitall, W.-S. Atwood, Armand Daigle, W.-S. Fallis, J.R. Joubert, John Mills, Paul-F. Sire, J.-H. Webb, A.-F. Déchaux.

Comité de la circulation: bureau conseiller, MM. Ed. Quinn, le chef Baker, H. Bertrand, le capitaine W.-A. Booth, le chef A. Dupeau, de Verdun; J.-P. Donnelly, le chef W. Rénard, le chef de Westmount; H.-K.-S. Hemming, J.-J. Joubert, W.-J. Langton, T.-P. McCaffrey, A.-L.-J. Tanguay, le colonel Ed. Williams, J.-B. Baillargeon, le chef Pierre Bélanger, D.-E. Blair, A.-H. Cadieux, le chef de police Durocher, de Lachine; P.-P. Fitzgibbon, R.-A. Gentles, R.-J. Hight, R.-N.-O. Harrington, T.-E. Moore, le colonel F.-M. McRobie, A.-C. Thorne.

Comité d'organisation: MM. E.-J. L'Espérance, président; Blair, H.-A. Fitzgerald, J.-C. Pettitclerc, R.-B. Cunningham, J.-P. Labarre, E.-W. Workman, J.-V. Desaulniers, Allan M. Mitchell, Arthur Gaboury, Ed. Quinn et C.-F. McCaffrey.

Rapport annuel du gérant
Voici le rapport annuel pour 1927 de la Ligue de Sécurité Publique de la province de Québec, présenté à l'assemblée annuelle de la Ligue par son gérant, M. Arthur Gaboury.

Ceci est l'occasion annuelle qui m'est donnée de vous présenter un résumé du travail accompli et c'est avec un sentiment de grande satisfaction que je vous soumetts mon rapport des activités de la Ligue, pour l'année 1927.

Nous avons réussi au cours de cette année à retenir l'intérêt et la coopération de tous ceux qui nous ont accordé leur concours lors de notre campagne de 1925. Cette coopération aussi bien que celle des nouveaux membres que nous avons recrutés nous ont permis de faire face à toutes nos obligations, de sorte que la Ligue se trouve en ce moment en excellent état financier et prête à entreprendre sans encombre son programme de 1928.

Nous avons enrichi notre bibliothèque de plusieurs bons ouvrages sur la sécurité industrielle. Nous avons aussi acquis un bon nombre de photographies qui serviront à rendre plus intéressants nos calendriers et nos affiches. Ces photographies, pour lesquelles des modèles vivants ont été pris, ont été prises dans la rue et dans certaines usines et ont pour but d'illustrer de façon dramatique plusieurs importantes maximes de sécurité.

Certains arrangements avantageux, que nous avons faits, mettront désormais à notre entière disposition une machine à projections cinématographiques et un assortiment de pellicules variées, que nous projetons d'utiliser dans nos campagnes d'éducation, soit à l'école, soit à l'usine.

Nous avons en mains en ce moment une provision d'affiches diverses, qui suffira amplement à notre distribution pour quatre mois à l'avenir.

L'état financier de la Ligue et le spectacle de l'œuvre accomplie durant l'année écoulée sont une récompense suffisante pour les efforts que nous avons faits et doivent

nous encourager à poursuivre nos travaux pour la grande et noble cause de la sécurité. Par son affiliation aux associations-sœurs du Canada, des États-Unis et de l'Europe, la Ligue se trouve en contact quotidien avec les travaux de sécurité du monde entier et tire naturellement de nombreux avantages pratiques de l'expérience multiré de techniciens, dans tous les pays aujourd'hui, consacrent leur temps à protéger la vie et le bien-être de leurs concitoyens.

Il faudrait plus que l'espace accordé à ce rapport pour vous détailler tout ce que la Ligue a fait durant l'année écoulée. Je ne puis mettre en vedette ici que quelques articles du programme exécuté afin de donner à nos membres et à nos amis quelque idée des travaux que la Ligue accomplit. Mentionnons en passant que notre association a réussi à diffuser sa propagande aux quatre coins de la province.

LE DÉSASTRE DU LAURIER PALACE

L'année commença sous de malheureux auspices. Nous eûmes tous à déplorer en janvier dernier l'une des pires catastrophes dont Montréal ait été victime. La tragédie du théâtre Laurier Palace est encore sans doute présente à votre esprit, si douloureusement impressionnée, et c'est en ce moment avec une tristesse profonde que nous apprécions tous la nouvelle d'une catastrophe presque aussi grande dont la ville de Québec est à son tour la malheureuse victime. Le désastre du Laurier Palace, coûté la vie à onze personnes, dont deux enfants, et blessa gravement 424 personnes. Les statistiques nous disent que, durant l'année, 424 personnes perdirent accidentellement la vie à Montréal. L'année précédente, le bilan était de 354. C'est une augmentation de 70 accidents mortels sur l'année 1926. Cependant, si l'on éliminait les 78 victimes de la catastrophe du Laurier Palace, nous aurions le bonheur de constater une diminution d'accidents mortels, ce qui, croyons-nous, indique que les efforts persistants de la Ligue ont porté de bons fruits. Quant à la tragédie en question, nous pouvons dire que des représentants de la Ligue suivirent avec soin l'enquête du coroner. Un comité fut immédiatement nommé pour étudier la situation des divers théâtres de la ville au point de vue sécurité. Sur ce comité, formé par la ville de Montréal, trois officiers de la Ligue furent appelés à siéger. Ce comité ne se contenta pas d'enquêter sur la sécurité des théâtres, mais étendit son enquête à tous les immeubles publics de la ville. Nous apprîmes que la somme de \$400,000 a été allouée pour l'amélioration de la sécurité des théâtres, des écoles et de différentes salles de spectacles.

Il est évident pour tous ceux qui se donnent la peine de réfléchir que le nombre si considérable d'accidents rend la question de l'éducation préventive l'une des questions vitales de notre organisation économique. Aussi la Ligue s'est-elle préoccupée particulièrement durant cette année d'organiser cette éducation préventive.

Nous avons demandé et obtenu la coopération sur ce point des autorités scolaires et nous avons pu organiser dans plusieurs écoles un programme de sécurité. Les maîtres et les maîtresses ont chaque semaine à leurs élèves une causerie sur le sujet de la sécurité. Cette causerie a lieu bien régulièrement à la fin de la semaine afin de contribuer à prévenir les accidents si fréquents du samedi et du dimanche.

LA CIRCULATION

La section du trafic, sous la direction énergique de son président, M. Ed. Quinn, a eu maintes occasions d'étudier les multiples problèmes que présente la sécurité de la rue et de coopérer avec les autorités municipales pour introduire des mesures de sécurité pratiques et offrir des suggestions de nature à améliorer la situation.

Parmi ces suggestions, il faut mentionner la création du Bureau du trafic, l'amélioration de la visibilité des uniformes des constables du trafic, l'installation pour un essai de 60 jours des contrôles lumineux automatiques dans la rue Sherbrooke entre les rues Union et Atwater, l'installation de différents systèmes de zones de sécurité. Aux autorités provinciales notre section du trafic a suggéré l'examen de ceux qui se présentent la première fois pour obtenir une licence permettant de conduire un automobile. Elle a suggéré aussi au gouvernement de spécifier sur cette licence la catégorie de véhicules que le licencié a le droit de conduire et aussi la création d'une Commission d'enquête sur les accidents de la circulation. Nous n'avons pas obtenu tout ce que nous avons demandé. Cependant nous disons avec plaisir que plusieurs de nos suggestions ont été suivies et que nous avons quelque raison d'espérer que les autres seront sous peu étudiées et acceptées.

Un comité de vigilance a été aussi nommé pour veiller à l'observation des règlements de la circulation. Ce comité, qui s'est montré très actif, a étudié plus de 300 cas de délits sur ce point et s'est occupé, quand il y avait lieu, de faire des observations à ceux qui avaient manqué sérieusement aux lois de la sécurité. Plusieurs de ces cas concernaient les automobilistes qui font fi des signaux d'avertissement aux passages à niveau.

Durant l'année nous avons persuadé, par lettres adressées aux curés de chaque paroisse, les conducteurs de voitures hippomobiles de se préserver contre les accidents de la route en affichant une lumière à leurs voitures. Nous avons reçu des nouvelles très encourageantes à ce sujet.

Afin de pouvoir coopérer de façon pratique avec les industriels dans l'œuvre de prévention des nombreux accidents du travail, accidents qui chaque année gaspillent si irrémédiablement notre capital humain, nous avons formé durant l'année une section Industrielle. Sous l'habile présidence de M. Allan N. Mitchell, qui fut secondé admirablement par un Conseil composé d'industriels dirigeants, cette section a pu organiser un service élaboré de prévention des accidents dont ses membres ont déjà tiré de grands avantages.

LA PRUDENCE

Nos affiches illustrées, nos causeries, nos projections cinématographiques ont, durant l'année, prêché la nécessité de "la prudence, mère de la sécurité". A plus de 70,000 employés appartenant à 360 firmes qui sont membres de notre section Industrielle. La publicité intensive a été une alliée précieuse dans notre travail et nous ne pouvons assez remercier ceux qui de toutes façons ont si généreusement aidé à nos différentes campagnes. Il est impossible de mentionner tous les noms de ces précieux collaborateurs et il serait bien injuste de n'en nommer que quelques-uns alors que tous ont coopéré à notre œuvre.

REMERCIEMENTS

Le rapport conclut ainsi: Nous désirons exprimer ici notre reconnaissance aux juges, siégeant à Montréal, qui tous, durant l'année écoulée, nous ont accordé si pleinement la coopération dont ils étaients capables.

En terminant, je veux apporter mon tribut personnel d'admiration et de reconnaissance aux membres du Bureau de direction de la Ligue qui n'ont si habilement et si énergiquement aidé dans mon travail. Ils ont tous, malgré leurs nombreuses occupations, assisté régulièrement à 25 de nos assemblées de quinzaine et ils ont de plus donné leur temps et leur attention aux nombreux travaux des comités de trafic, finance et industrie, et sans cette entière et sympathique coopération, je dois avouer que je n'aurais pu accomplir le travail esquissé dans ce rapport.

LE PROBLÈME DE LA FAMILLE NOMBREUSE

(Suite de la 1ère page)

dans les différentes entreprises, dépense considérablement le montant d'un milliard. C'est un pourcentage inférieur à celui que paient les employeurs européens pour les enfants des seuls salariés.

Quant aux célibataires, ils ne manquent pas de crier qu'on veut les écorcher. Une contribution de \$10,000,000 à fournir en taxes! N'est-ce pas exorbitant? Voyons un peu. Le nombre des célibataires susceptibles de payer la présente taxe — c'est-à-dire à partir de 18 ans — est de plus de deux millions; les célibataires adultes des deux sexes sont plus de 1,500,000 et les célibataires adultes masculins sont près de 800,000. C'est sur ces derniers et surtout sur les célibataires adultes avant l'âge du mariage que devrait retomber en grande partie le poids de la taxe. A supposer qu'ils fussent les seuls à la porter, il leur en coûterait

\$20 par année, c'est-à-dire 40 sous par semaine: deux paquets de cigarettes.

Or, c'est pour cette catégorie de citoyens que les allocations présentes offrent les plus grands avantages. La caisse d'allocations jouerait pour eux le rôle d'une caisse d'assurance extrêmement avantageuse à laquelle ils verseraient une légère prime annuelle pour en recevoir au bout de quelques années une somme cinq fois, dix fois, même cinquante fois, peut-être, plus considérable que celle qu'ils y auront versée. L'idée de l'assurance est devenue tellement familière au Canada qu'il ne nous semble pas impossible de faire adopter celle de l'assurance familiale. Tout le monde reconnaît que la prime versée chaque année est le moyen le plus efficace de s'obliger à faire des économies et l'on trouve tout à fait raisonnable de payer chaque année une prime d'un montant élevé, avec la perspective de recevoir dans vingt ans à peu près l'équivalent de la somme versée. Or, malgré les conseils, les obligations des gens sages et des économistes, les jeunes dépendent en vaines frivolités l'argent qu'ils gagnent; ils semblent n'avoir aucune prévision de l'avenir et la grande majorité d'entre eux arrive au mariage, sans avoir fait d'épargne. Grâce au régime des allocations, le gouvernement forcera le jeune célibataire à épargner au temps où il gaspille, pour lui rendre plus de dix fois la somme versée, à un moment où il ne pourra l'employer qu'à un but utile. Y a-t-il une compagnie d'assurances qui offre à ses clients des conditions aussi avantageuses?

Les jeunes célibataires n'ont donc aucune raison de redouter les allocations familiales. Au contraire, ils devraient s'en montrer les partisans convaincus, puisque c'est eux qui doivent en retirer les plus grands bénéfices.

On nous dira: "Rien n'assure au célibataire qu'il sera appelé à profiter de la caisse d'allocations; plusieurs d'entre eux n'auront jamais d'enfants ou ne recevront qu'une partie du montant qu'ils auront versé". Nous répondons que c'est dans la logique même de l'assurance. Des millions de gens paient chaque année des primes d'assurance contre l'incendie ou les accidents avec l'assurance de n'en jamais rien retirer, et de fait, une for-

LES CIGARES

CHAMPAGNE --- PELICAN --- ZIG-ZAG

Toujours la même qualité depuis 40 ans
Sont maintenant fabriqués par la maison

THEO. GROTHE

437, RUE BONSECOURS

Tél. Main 2523

Soir: CAL 2104-J

N.B.—Paquetage spécial pour les Fêtes en boîtes de 10, 25 et 50.

Vos cadeaux seront
appréciés si vous donnez
du parfum

EXKI

La marque préférée
des gens chic

PARFUMS,
EAU de COLOGNE,
EAUX de TOILETTE
aux fleurs

"EXKI"

Compagnie des Produits EXKI Limitée

GROS

1621 rue St-Denis
Tél: EA. 3053

DETAIL

Le Porto COMMENDADOR

PREFÈRES DES CONNAISSEURS

Qualité suprême
Riches — Exquis — Bienfaisants
Fameux dans le monde entier

Le Sherry EMPERADOR



services leur assurent l'aisance et le bien-être? Que si, se refusant à ce devoir social, ils préfèrent émigrer dans un pays où le régime des allocations n'est pas encore appliqué, le pays n'y perdra guère, puisque dans toutes les hypothèses il ne doit pas rester trace d'eux dans

cinquante ans. Au contraire, si pour éviter cette émigration du célibataire, on laissait prendre le chemin de l'exil à une seule famille de dix ou douze enfants, c'est vingt ou trente producteurs que le pays aura en moins dans une génération.
Léon LEBEL, S.J.

Pour votre **DINER de NOËL**
NOUS VOUS RECOMMANDONS

Dindes

Poulets engraissés au lait.
Canetons et jeunes oies de notre ferme du Lac Brome.
Toutes nos volailles sont nettoyées et vidées prêtes pour la cuisson.
Livraison à domicile deux fois par jour.
Commandez de bonne heure.

P. POULIN & CIE

LIMITÉE

MARCHE BONSECOURS

Tél. MAIN: 7107-7108-7109-1345-1346



REVEILLON DE NOËL

Grand Souper

Menu choisi

Orchestre et autres

amusements

Souvenirs

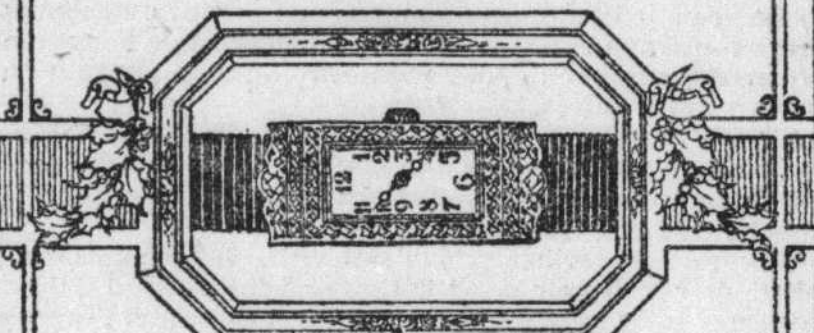
Prix: \$2.50 par couvert

Kerhulu & Cail

1284, rue St-Denis

Est 2140

Haute Distinction



Pour les personnes qui aiment le raffinement dans leur mise, une montre-bracelet, sertie de diamants, est le complément obligé de toute toilette d'apparat.

Scott & Pousquet

LIMITÉE
479 RUE STE-CATHERINE, EST
SUCCESSION: 2036 RUE ST-HUBERT
MONTREAL

L'HOMERIC

un des plus gros, des plus complets et des plus luxueux vapeurs — le plus gros voguant sur la

MEDITERRANEE

partira pour sa

CROISIÈRE SUPREME

le 24 janvier 1928

Voguez sur les flots bleus et enchanteurs de la Méditerranée — jouissez des bienfaits des rayons de soleil et des plaisirs du voyage de ce groupe intime — voyagez durant deux mois et visitez les plages historiques, voyez Madère, le Sud de l'Espagne, Gibraltar, Alger, Tunis, Athènes, Constantinople, faites un long séjour en Egypte — en Terre Sainte — Italie — la Riviera française — Privileges d'arrêt en Europe.

Détails complets et brochure traitant de la croisière envoyés sur demande.

THOS. COOK & SON

526 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Départ pour la croisière suprême entre toutes sur le vapeur Franconia de la ligne Cunard, le 7 janvier 1928.

LA COMPAGNIE
DES TRAMWAYS
DE MONTRÉAL

Avis

Tarif de Nuit

Veilles de Noël et du
Jour de l'An

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le jour de Noël (25 décembre 1927) et le jour de l'An (le 1er janvier 1928).

REMERCIEMENTS

Remerciements à la Très Sainte Vierge et à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour l'aide obtenue avec promesse de publier.

27-12-27

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
141, RUE SAINTE-CATHERINE 257

Demain: VENDREDI, 23 décembre 1927.

Sainte Victoire, vierge et martyre.

Lever du soleil, 7 h. 32.

Coucher du soleil, 4 h. 14.

Lever de la lune, 7 h. 56.

Coucher de la lune, 3 h. 56.

Premier quartier, le 1er, à 9 h. 15 m. du soir.

Nouvelle lune, le 23, à 11 h. 13 m. du soir.

Pleine lune, le 8, à 32 m. du soir.

Dernier quartier, le 15, à 7 h. 01 m. du soir.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEAU

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 32.
Minimum 18.
Demain maximum 31.
Minimum 17.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.95. 11 heures a.m. 29.97.

Midi: 29.98.

Chiffres fournis par M. J. L. de

Météo, 1015 rue Saint-Denis, Montréal.

S.E. le cardinal Rouleau a le titre de Saint-Pierre "in Montorio"

Rome, 22. (S.P.A.) — Le Pape a nommé le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, cardinal titulaire de l'église St-Pierre "in Montorio" qui, jusqu'à présent, avait toujours été décernée à un cardinal espagnol.

Le pape Pie XI a tenu un consistoire public ce matin pour imposer le chapeau rouge au cardinal Auguste Hlond, archevêque de Posen et primat de Pologne. Tous les cardinaux qui habitent Rome, de même que les dignitaires de l'Eglise, assistaient.

Le Pape a nommé le cardinal Lepicier, évêque titulaire de Tarse, cardinal titulaire de Ste-Suzanne, qui est l'église catholique américaine à Rome.

EN ROUTE POUR LA COTE NORD

Québec, 21. (D.N.C.) — Le premier avion de la "Compagnie canadienne transcontinentale" qui fera le service postal aérien entre la Malbaie et les Sept Îles, sur la côte nord, au cours de l'hiver, est passé au-dessus de Québec à 2 h. 40 hier après-midi. Cet avion était piloté par le Capitaine Sutton et avait comme passager et observateur le Dr Louis Cuisinier. Après avoir évolué au-dessus de la ville, à une très basse altitude, l'appareil qui portait en caractères gras les lettres G-C-A-I-P, imprimées sur la carlingue, survola les plaines d'Abraham où les aviateurs laisseront tomber un sac contenant 150 à 200 lettres à destination de Québec et de la région. Quelques minutes plus tard après avoir décrit un cercle, le G-C-A-I-P fila vers la Malbaie qu'il n'a pas atteint toutefois hier soir car il fut forcé par l'approche de la nuit de revenir atterrir sur le lac St-Joseph, près de Québec.

Ce matin à 9 h. il a continué sa course vers la Malbaie pour commencer dès demain son service postal aérien sur la côte nord.

LA LIRE MONTE LÉGÈREMENT

Londres, 22. (S.P.A.) — Maintenant que l'Italie est revenue à l'étalon or, il ne reste plus que la France et l'Espagne parmi les grands pays qui n'ont pas stabilisé leur monnaie depuis la guerre.

La Grande-Bretagne, les Indes, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, le Danemark, la Suède et la Pologne ont l'étalon or. Les pays qui n'ont pas encore adopté l'étalon or sont: la France, la Norvège, l'Espagne, la Roumanie, la Grèce, la Turquie et la Bulgarie, cependant la Bulgarie cherche à l'établir.

A la bourse, ce matin la lire a monté à 92.58 la livre sterling ce qui est légèrement au-dessus du nouveau pair de 92.46. A la fermeture hier, la lire était à 89.98.

L'ÉLECTION DE SAINTE-MARIE

UNE DÉCLARATION DE M. EDUARD MASSON, AVOCAT DE M. HECTOR DUPUIS, QUI OBTIENT L'ANNULLATION DE L'ÉLECTION DE M. JOSEPH GAUTHIER

M. Édouard Masson, avocat, qui a réussi, au nom de son client, M. Hector Dupuis, à faire annuler l'élection de M. Joseph Gauthier, dans Sainte-Marie, nous communique la déclaration suivante:

"M. Hector Dupuis, pétitionnaire, dans la contestation d'élection de J.-O. Gauthier, député de Sainte-Marie, a pris connaissance de la déclaration officielle faite par le premier ministre hier après-midi, à l'effet qu'aucune élection partielle n'aurait lieu avant le printemps, parce que le travail saisonnier ne doit pas être troublé.

"M. Dupuis trouve étrange l'attitude du premier ministre dans les circonstances, car la date de l'élection partielle dans Sainte-Marie est du ressort exclusif du greffier de l'Assemblée législative.

"Pour les fins de la loi des élections contestées, le greffier de l'Assemblée législative est substitué à l'orateur, lorsque la charge d'orateur est vacante ou que l'orateur est absent de la province ou incapable d'agir. Dans le cas de Sainte-Marie, comme il n'y a pas encore d'orateur élu, c'est le greffier de l'Assemblée législative qui a tout pouvoir en cette matière, indépendamment du premier ministre ou du gouvernement.

"Le 17 décembre 1927, le greffier de l'Assemblée législative a reçu des juges Demers, Panneton et Coderre, une copie certifiée du jugement annulant l'élection de J.-O. Gauthier, ainsi qu'un rapport à l'effet que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une large mesure, dans la division Sainte-Marie le 16 mai 1927. Sur réception de ce rapport, en vertu de l'article 121 de la loi des élections contestées, le greffier de l'Assemblée législative doit prendre toutes les mesures nécessaires dans les 30 jours pour confirmer le rapport de l'officier-rapporteur, si la pétition en contestation d'élection avait été rejetée, ou pour modifier ce rapport si la Cour avait déclaré Camille Houde élu à la place de J.-O. Gauthier, ou pour émettre un bref pour une nouvelle élection, si l'élection est annulée. Comme dans le cas de Sainte-Marie, l'élection a été annulée, un nouveau bref doit donc être émis dans les 30 jours à compter du 17 décembre 1927. L'article 121 de la loi des élections contestées ne donne lieu à aucun doute sur ce point si nous le comparons à l'article 85. Le premier ministre ou le gouvernement ne peuvent pas sans faire violence à la loi retarder plus de 30 jours l'émission d'un bref pour une nouvelle élection, vu qu'en vertu du jugement rendu l'élection de J.-O. Gauthier doit être annulée.

"La loi qui régit la tenue d'une élection partielle nécessite par l'annulation d'une élection ne doit pas être tenue dans un temps illimité, car la loi est faite pour ce point, surtout si l'on donne à l'article 121 une interprétation conforme à celle qui se dégage de toute la loi des élections contestées.

"Il est bon de remarquer que la tenue d'une élection partielle dans Sainte-Marie n'est pas du ressort du premier ministre ou du gouvernement. C'est le greffier de l'Assemblée législative qui doit décider si des brefs doivent être émis ou non. L'intervention du premier ministre ou du gouvernement dans cette affaire n'est pas justifiée et constitue une violation des droits et des pouvoirs qui appartiennent à un officier public qui de toute nécessité, dans l'intérêt de la province, doit être soustrait à l'influence du parti au pouvoir. Le greffier de l'Assemblée législative n'est pas le greffier du premier ministre, du gouvernement ou de l'opposition, et il importe que le gouvernement ne prenne aucune attitude qui pourrait être contraire à sa neutralité.

"La division Ste-Marie est une des plus importantes à cause de sa population ouvrière et comme la loi des accidents du travail doit être discutée de nouveau à la prochaine session, il importe que la classe ouvrière de cette division puisse discuter par l'entremise de son député tout projet qui sera soumis à l'Assemblée législative. Nous croyons que le greffier de l'Assemblée législative fera la plus grande diligence pour que des élections aient lieu le plus tôt possible, car elles sont réclamées par tous les électeurs et surtout par ceux de la division Ste-Marie. Si le greffier de l'Assemblée législative fait diligence, comme nous l'espérons, une élection aura lieu dans la deuxième semaine de janvier 1928 alors que la session ne sera commencée que depuis quelques jours. Le cas de l'annulation de l'élection du député de comté de Québec, auquel réfère le premier ministre dans sa déclaration, diffère complètement de celui de Ste-Marie, car Aurèle Lectard, dans le premier cas, avait été placé par le gouvernement avant le jugement intervenu sur la pétition en contestation de son élection. La nomination d'Aurèle Lectard à une position incompatible avec ses fonctions de député, rendait le siège du comté de Québec vacant, de sorte que l'élection partielle dans ce cas tombait sous le contrôle du gouvernement et non du greffier de l'Assemblée législative.

"Nouvelle protestation contre le consul Barron
Hull, 22 (D. N. C.). — Les conservateurs de Hull ont adopté une résolution spéciale pour demander au gouvernement fédéral d'obtenir la démission du consul général mexicain au Canada, M. Barron, de Toronto. La résolution expose que la lettre ouverte écrite par M. Barron en réponse à la lettre de Mgr Fallon est une insulte pour la population catholique du pays.

Recomptage dans Ville-Marie
Le greffier de la ville, M. J.-E. L. Gauthier, a reçu avis de la Cour Supérieure, hier après-midi, que M. Tancrède Fortin, candidat défait aux élections de Ville-Marie, a demandé un recomptage.

Ce recomptage aura lieu demain après-midi en Cour Supérieure.

Le roi George V proroge le parlement anglais au deux février

Le gouvernement britannique n'a pas un programme de grosse construction navale — Les réclamations de guerre — Loyale collaboration à la Société des Nations

Londres, 22 (S.P.A.) — Le roi George V a prorogé le parlement aujourd'hui. Dans son discours de prorogation, Sa Majesté a déclaré que la Grande-Bretagne continuerait à baser sa politique sur la coopération loyale de la Société des Nations.

LE PROGRAMME NAVAL

Londres, 22 (S.P.A.) — Dans le discours du trône à la prorogation du parlement aujourd'hui, le roi a déclaré que le gouvernement britannique n'avait pas l'intention de s'embarquer dans un programme dispendieux de constructions navales en dépit de la faillite temporaire de la conférence navale de Genève.

Un paragraphe du discours, traitant des dettes de guerre des alliés, met en évidence la politique du gouvernement de limiter ses réclamations à ce qu'il faut, ajouté aux sommes reçues comme réparations, pour couvrir les obligations contractées par le gouvernement au temps de la guerre.

Après une courte session des deux Chambres pour disposer de certains bills importants et le discours du trône, le parlement a été prorogé jusqu'au 2 février.

LE VOYAGE DES PRINCES

Le roi, dans son discours de prorogation, a dit:

"J'ai suivi avec un intérêt constant le voyage de mes fils, le prince de Galles et le prince George, au Canada et aussi celui de mon fils et de ma belle-fille, le duc et la duchesse d'York, en Nouvelle-Zélande, en Australie et dans les autres endroits de mes Dominions. Je me réjouis de leur retour et j'ai appris avec une satisfaction profonde qu'ils avaient été reçus par les habitants de ces pays avec une sympathie et une satisfaction profondes que les membres de la Société des Nations et la part toujours plus grande qu'elle prend dans le règlement des différents internationaux et dans la protection de la paix. La récente réunion du conseil à Genève a marqué une autre étape de ce progrès. Mon gouvernement continuera à baser sa politique sur une loyale coopération avec la Ligue.

"Une conférence à laquelle assistaient des représentants des États-Unis et du Japon a été tenue à Genève. Des délégués de mon gouvernement y ont proposé la limitation future des armements. Si l'on avait accepté cette proposition, on aurait réalisé des réductions substantielles de forces navales et

de grandes économies d'argent. Je regrette que malgré tout la bonne volonté dont on a fait preuve on n'ait pu en venir à une entente générale. Mais en dépit de cette faillite temporaire, mon gouvernement n'a pas l'intention de s'embarquer dans un programme de constructions navales plus dispendieux en vue des besoins de défense de mon Empire très étendu.

Le discours fait allusion à la valeur des différentes conférences coloniales et interimpériales tenues à Londres qui ont rapproché dans un même esprit de camaraderie et d'aide mutuelle ceux qui travaillent dans un même but, outre-mer.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

"J'ai suivi avec une sympathie et une satisfaction profondes les progrès sans cesse croissants de la Société des Nations et la part toujours plus grande qu'elle prend dans le règlement des différents internationaux et dans la protection de la paix. La récente réunion du conseil à Genève a marqué une autre étape de ce progrès. Mon gouvernement continuera à baser sa politique sur une loyale coopération avec la Ligue.

"Une conférence à laquelle assistaient des représentants des États-Unis et du Japon a été tenue à Genève. Des délégués de mon gouvernement y ont proposé la limitation future des armements. Si l'on avait accepté cette proposition, on aurait réalisé des réductions substantielles de forces navales et

de grandes économies d'argent. Je regrette que malgré tout la bonne volonté dont on a fait preuve on n'ait pu en venir à une entente générale. Mais en dépit de cette faillite temporaire, mon gouvernement n'a pas l'intention de s'embarquer dans un programme de constructions navales plus dispendieux en vue des besoins de défense de mon Empire très étendu.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

LES CONFÉRENCES INTERIM-PÉRIALES

Le discours fait allusion à la valeur des différentes conférences coloniales et interimpériales tenues à Londres qui ont rapproché dans un même esprit de camaraderie et d'aide mutuelle ceux qui travaillent dans un même but, outre-mer.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le roi a aussi exprimé l'espoir que le travail de la commission des Indes serait couronné de succès. Sa Majesté note avec satisfaction que son gouvernement s'est entendu avec tous les pays à propos des dettes de guerre, à l'exception de la Russie.

Le collège de la Côte-des-Neiges s'appellera "Jean de Brébeuf"

Une note du R. P. Carrière

Nous recevons à l'instant la mise au point suivante du R. P. J. Carrière, S.J.:

"Une note communiquée au Devoir du 20 courant portait que:

"Les Pères Jésuites du Collège Sainte-Marie ont décidé de donner à leur nouveau pensionnat de la Côte-des-Neiges le nom de Mont-des-Martyrs en l'honneur des martyrs canadiens récemment canonisés."

Non, il n'en est rien. Il a tout au plus, été question de ce nom, un moment.

Ce qui est décidé, c'est de donner un nouveau pensionnat le nom de Jean-de-Brébeuf, en l'honneur de celui qui fut comme le chef de la troupe héroïque de nos martyrs. (Signé) J. CARRIÈRE, S.J., Recteur.

AUCUN SIGNE DE VIE DU "S-4"

Provincetown, Mass., 22 (S.P.A.) — On n'a découvert aucun signe de vie provenant de la chambre des torpilles du sous-marin "S-4" à 3 heures ce matin, après qu'on eut pompé de l'air dans le compartiment pendant cinq heures. A cette heure, on a suspendu les opérations des plongeurs jusqu'à sept heures.

Six plongeurs descendirent sur le sous-marin sombre après que trois autres l'eurent localisé parce qu'il avait perdu sa bouée au cours de la tempête de lundi à mardi. Le dernier scaphandrier à descendre a été G.H. Scott. De 2 h. 10, il est resté dans l'eau jusqu'à 3 heures. Il voulait savoir si le tube lance-torpilles du "S-4" était fermé.

A toutes les quinze minutes pendant la nuit, l'oscillateur du nettoyeur de mines Falcon a envoyé des signaux au "S-4" mais il n'a reçu aucun signal de la chambre des torpilles où six hommes étaient emprisonnés depuis samedi après-midi.

LA "SURVIVANCE" REÇUE À QUÉBEC

AU PARLEMENT PROVINCIAL, A L'UNIVERSITÉ, A LA BASILIQUE, A L'HÔTEL MUNICIPAL ET AU CHATEAU FRONTENAC — ALLOCUTIONS DE S. G. MGR L'AUILLIAIRE, DU DR PETIT-CLERC, DU R. P. PLOURDE ET DE M. HERVIEUX

Québec, 22. (D.N.C.) — Québec a fait hier à la "Survivance Française" l'accueil le plus chaleureux. A l'arrivée des pèlerins à la gare du Palais, le président Verret et les officiers de la "Société St-Jean-Baptiste de Québec" ont rencontré les visiteurs. Après les premiers mots de bienvenue, les pèlerins se sont rendus sur la terrasse Dufferin, puis au parlement où son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Perceux, le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts et M. Jacob Nicol, trésorier de la province, les ont reçus au nom du gouvernement.

C'est le Dr Jean-Louis Petitclerc qui répondit à son Excellence. "Le voyage de la Survivance Française", dit le Dr Petitclerc, a été organisé, cette année, par les provinces du Manitoba, de l'Alberta, et de la Saskatchewan sous les auspices de l'Association Canadienne-française d'Alberta. "C'est un honneur pour moi que de représenter mes compatriotes, et un devoir agréable que de vous remercier de votre chaleureuse réception. Nous sommes au nombre de 400 et nous venons vous dire que, la-bas comme ici, nous nous souvenons de la vieille chanson de Gerin Lajoie. C'est le message que nous vous apportons de la part de ceux qui sont demeurés dans l'ouest: "Va dire à mes amis que je me souviens d'eux".

A L'UNIVERSITÉ
Aussitôt après la réception à la salle d'assemblée législative, les distingués visiteurs firent une visite sommaire des édifices du Parlement, puis se rendirent immédiatement à l'Université Laval où Sa Grandeur Mgr Plante, évêque de Québec, auxiliaire et administrateur de Québec, au nom du cardinal Rouleau, archevêque de Québec, actuellement à Rome, et Mgr Camille Roy, vice-recteur de l'Université Laval, au nom du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, leur souhaitèrent la bienvenue.

C'est M. C.-J. Magnan qui présenta les voyageurs.

MGR PLANTE
Sa Grandeur Mgr Omer Plante répondit au nom de l'Eglise et du clergé: "Je vous souhaite la bienvenue, dit Sa Grandeur, au nom de Son Excellence le cardinal Rouleau, j'aurais voulu le faire au palais épiscopal, mais, à cause des préparatifs que nous sommes à faire en vue de son retour et de la réception que nous lui ferons alors, il nous a été impossible de vous recevoir chez nous. Cependant, l'Université est encore notre maison et nous en sommes fiers, moi particulièrement car c'est mon Alma Mater.

"Je tenais beaucoup à vous rencontrer. Ce matin, j'étais à Montréal et je me suis empressé de revenir pour vous saluer, vous qui êtes à l'avant-garde, vous qui êtes les champions de notre nationalité et de notre foi. Vous êtes les braves et vaillants défenseurs de nos institutions, de notre foi et de nos coutumes nationales."

Sa Grandeur Mgr Plante dit tout l'intérêt que la province de Québec porte à l'égard des Canadiens français de l'Ouest. Mgr l'administrateur cite le fait que Québec a fourni à l'Ouest quelques-uns de ses meilleurs chefs tel que Mgr Mathieu.

A l'épreuve du feu
Québec, 22 (D. N. C.). — Le conseil municipal amendera son règlement de construction pour qu'à l'avenir les édifices publics destinés à loger des enfants, des vieillards ou des infirmes soient construits à l'épreuve du feu ou que du moins leurs planchers, murs et plafonds soient en matériaux non combustibles.

De même, dans ces institutions, les dortoirs devront être au premier ou au second étage.

tyrs canadiens récemment canonisés."

Non, il n'en est rien. Il a tout au plus, été question de ce nom, un moment.

Ce qui est décidé, c'est de donner un nouveau pensionnat le nom de Jean-de-Brébeuf, en l'honneur de celui qui fut comme le chef de la troupe héroïque de nos martyrs. (Signé) J. CARRIÈRE, S.J., Recteur.

Non, il n'en est rien. Il a tout au plus, été question de ce nom, un moment.

Ce qui est décidé, c'est de donner un nouveau pensionnat le nom de Jean-de-Brébeuf, en l'honneur de celui qui fut comme le chef de la troupe héroïque de nos martyrs. (Signé) J. CARRIÈRE, S.J., Recteur.

Non, il n'en est rien. Il a tout au plus, été question de ce nom, un moment.

Ce qui est décidé, c'est de donner un nouveau pensionnat le nom de Jean-de-Brébeuf, en l'honneur de celui qui fut comme le chef de la troupe héroïque de nos martyrs. (Signé) J. CARRIÈRE, S.J., Recteur.

LE R. P. PLOURDE

C'est le Père Plourde, O.M.I., qui répondit à Sa Grandeur Mgr Plante. "Quand les trains de la Survivance entrent dans vos gares joyeuses, dit le Père Plourde, tout nous montre que le mot survivance possède toujours son entière signification pour vous. Ce n'est pas à cause que j'apprendrai notre irréductible volonté de maintenir le français dans l'Ouest comme dans l'Est. Nous sommes dans l'Ouest pour y vivre et pour y prospérer. Qu'il y ait eu quelques déflections, nous ne le nions pas. Mais ces transuges l'auraient été n'importe où. Pour la plupart des nôtres leur résistance active est comme un bain qui les fortifie. La persécution décourage les âmes molles et provoque les cœurs vaillants."

Mgr Camille Roy, à son tour souhaita la bienvenue au nom de l'Université.

Après la réception officielle à l'Université Mgr Camille Roy invita les voyageurs à visiter les musées de l'Université, qu'on avait ouverts spécialement pour eux. C'est avec plaisir que tous acceptèrent l'invitation de Mgr le vice-recteur, qui les accompagna pendant cette visite, après laquelle, on se rendit à la basilique.

A LA BASILIQUE
A la demande de Mgr Laffamme, la basilique avait été illuminée. M. Henri Gagnon, organisateur, exécuta l'œuvre de la Symphonie Gothique de Widor. La sortie s'effectua au son de l'hymne national.

A L'HÔTEL DE VILLE
De la basilique les pèlerins se dirigèrent vers l'hôtel de ville où les attendaient M. le maire et les échevins.

M. Hervieux de l'Union d'Edmonton, dans un spirituel discours, remercia M. le maire de ses bonnes paroles.

"Nous nous réjouissons, dit M. Hervieux, de retrouver ici des frères, qui nous font un accueil aussi chaleureux. Nous aimons à venir vous voir, mais venez, vous aussi, nous rendre visite, et nous vous recevrons avec joie. Notre contact nous fait du bien et nos sympathies nous sont doublement chères."

M. Raymond Denis présenta ensuite au nom de ses compatriotes ses

U. C. C.

Président
Aldéric LALONDE

Vice-président
Oscar GATTINIAU

Sec. trésorier
Donat-C. NOISEUX

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétariat

356, Notre-Dame E.
Edifice du "Devoir"
Montréal
Tél. Main 6447

Adresser toutes
communications à
l'U.C.C. comme ci-
dessus.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

NOUVEAUX CERCLES DE L'U.C.C.

CERCLE DE ST-ANDRÉ D'ARGENTEUIL

Les cultivateurs de St-André ont fondé leur cercle de l'U. C. C. le 6 novembre dernier, 3 jours avant l'assemblée annuelle de l'Union. Ils se sont organisés seuls à l'instigation de M. Albert Lamarche, directeur de l'Union pour le diocèse d'Ottawa.

Arrivés à la onzième heure, ils ont dû faire de la besogne à cette assemblée de fondation, afin de figurer avantageusement eux aussi au congrès. En effet, ils ont choisi comme délégué leur président, M. Godfroy Modérie, qui les a représentés à Montréal, et ont adopté trois résolutions exprimant des désirs et des demandes pour le bien des cultivateurs de la région.

La première est au sujet des rentes seigneuriales que l'on désire ardemment voir disparaître.

La seconde prie l'Union de faire des instances auprès des autorités compétentes pour que les cultivateurs de la région dont la qualité des récoltes laisse beaucoup à désirer, puissent se procurer de bons grains de semence aux meilleures conditions possibles.

Et la troisième, re: nomination d'un agronome canadien-français pour le comté d'Argenteuil, se lit comme suit:

"Attendu que dans la partie rurale du comté la population canadienne-française est au moins aussi nombreuse que celle de langue anglaise;

"Attendu qu'actuellement, il y a un seul agronome, de langue anglaise, résidant à Lachute, ayant sous ses ordres un sous-agronome canadien-français qui est chargé beaucoup trop souvent pour que son travail soit profitable.

"Il est résolu qu'une demande pressante soit faite par l'Union au gouvernement, de nommer, au lieu de ce sous-agronome, un agronome officiel canadien-français, pour servir aux cultivateurs de langue française de guide et d'instructeur dans l'organisation et la conduite de leur culture, le nommant ainsi pour une période assez longue, lui permettant de prendre connaissance de nos besoins particuliers."

Le cercle de St-André qui s'affirme dès le début et montre ainsi sa bonne envie de vivre sera dirigé par le bureau suivant: M. Godfroy Modérie, président, M. Damase Rochon, vice-président, MM. Félix Charlebois, J.-B. Charlebois, Wilfrid Proulx, Aldege Legault, Fortunat Larose, directeurs.

Monsieur l'abbé J.-A. Dulude, curé, est l'aumônier et prit une part active à la fondation; M. Arthur Saint-Jacques est le secrétaire.

Le cercle comptait 41 membres à sa fondation.

CERCLE DE ST-PIE DE BAGOT

Le cercle de St-Pie date du 9 octobre dernier. Il a été organisé lors du passage dans cette paroisse du président de l'Union, M. Aldéric Lalonde, accompagné de l'aumônier général de l'Union, M. l'abbé J.-A. Picotte.

Immédiatement après l'assemblée tenue à la sortie de la messe, 45 cultivateurs s'inscrivirent comme membres; le cercle en compte actuellement 53.

Le bureau de direction est le suivant: président, M. Hormidas Lachapelle; vice-président, M. Donat Cordeau; directeurs, MM. Avila Roy, Philibert Lajoie, Clodomir Bernard, Alfred Bousquet.

Monsieur le curé J.-A. Bonin est l'aumônier du cercle et M. Nap. St-Pierre en est le secrétaire.

CERCLE DE ST-BENOIT, BEAUCE

La fondation du cercle de St-Benoit comme celle du cercle de St-Zacharie, publiée ci-dessous, est l'oeuvre de MM. Albert Dutil et Emery Roy, président et secrétaire du cercle St-Georges de Beauce. Ce serait cependant manquer à la justice que de ne pas mentionner l'appui généreux et efficace qu'ils ont reçu de M. l'abbé J.-D. Houde, curé de St-Benoit. Le programme d'action agricole que M. l'abbé Houde s'est chargé de préparer pour les divers cercles de la Beauce, à la demande de l'Union régionale de Beauce et Frontenac, lequel programme sera publié prochainement dans *La Terre de Chez Nous*, dira hautement ce que l'Union et l'agriculture doivent à M. le curé Houde, et, occasionnellement, nous l'en remercions de tout coeur.

L'assemblée eut lieu le 28 août et le bureau de direction fut formé immédiatement. M. Godfroy Bourque en est le président, M. Octave Carrier, le vice-président, et MM. Archélas Veilleux, Absalon Grenier, Benjamin Lachance, Joseph Bourque et André Bourque, directeurs.

Monsieur le curé J.-D. Houde est l'aumônier et M. François Poulin, le secrétaire du cercle; 57 cultivateurs en font partie.

CERCLE DE ST-ZACHARIE, BEAUCE

Il date du 11 septembre dernier. L'assemblée était annoncée d'avance, mais le matin, une pluie torrentielle avait mis les chemins presque impraticables; aucun autre moyen de se rendre excepté en automobile, la distance entre St-Georges et St-Zacharie étant de plus de 20 milles, mais MM. Dutil et Roy avaient promis d'être à St-Zacharie et à l'heure fixée ils étaient là. On nous dirait ensuite qu'il n'y a pas eu de dévouements pour l'Union! L'assemblée annoncée par M. le curé J.-L. Hébert, qui encouragea fortement ses paroissiens à faire partie de l'Union Catholique des Cultivateurs, fut un succès.

Les cultivateurs s'inscrivirent au nombre de 52 et choisirent le bureau de direction suivant pour présider aux destinées de leur cercle. M. David Allen fut élu président, M. Honoré Laroche, vice-président, MM. Thomas Gagné, Eusèbe Lebel, Thomas Parent, Léonidas Morin, Elzéar Drouin, directeurs.

L'aumônier du cercle est M. l'abbé J.-L. Hébert, curé, et le secrétaire, M. Joseph Allaire, fils.

A tous ces nouveaux cercles, l'assurance de l'entière collaboration du bureau central de l'Union dans tous leurs travaux et bon succès!

Donat-C. NOISEUX
Secrétaire.

Contribution du cercle de St-Isidore de Laprairie

A une assemblée du cercle de l'U. C. C. des cultivateurs, tenue le 6ème jour de décembre 1927, il est proposé par l'abbé Brail, appuyé par l'abbé Dubuc, que le cercle de St-Isidore envoie la somme de vingt piastres sur l'argent en caisse pour aider le bureau central au bon fonctionnement de l'Union.

SUGGESTION POUR UN JOURNAL

Il est ensuite proposé par M. l'abbé Brail, appuyé par Joseph St-Pierre, qu'une demande soit faite au bureau central de bien vouloir étudier la question d'un journal de l'Union des cultivateurs. Le cercle St-Isidore suggère, s'il est possible, de faire des arrangements avec la

Voix Nationale de Colonisation, revue mensuelle, dont M. l'abbé T. A. Ouellette est directeur, à l'adresse 520, rue Richmond, Montréal. Voici la raison pourquoi: ces prêtres colonisateurs ont l'intention de parcourir toutes les paroisses de la province, et prennent des abonnés à leur journal, si c'est ailleurs qu'à St-Isidore, presque tous les cultivateurs le reçoivent. Ce journal est très bien rédigé et très intéressant au point de vue social et religieux, mais il serait de beaucoup préférable que le journal soit publié au moins tous les quinze jours, au lieu de l'être mensuellement. Nous croyons que ce journal serait l'idéal pour la classe agricole de la province de Québec.

J.-B. D'AMOUR, prés.
Ed. GUERIN, sec.

POUR QU'ELLE VIVE !

L'U. C. C. existe, c'est un fait. Ce qui est aussi un fait indéniable, aussi évident, c'est que cette organisation encore toute jeune, a fait un travail considérable.

Elle est appelée à jouer à l'avenir un rôle encore plus considérable et plus utile; cela à trois conditions essentielles.

Premièrement qu'elle vive, deuxièmement qu'elle reste sous le contrôle de l'élément agricole, et troisièmement, qu'elle garde son caractère catholique.

J'insisterai aujourd'hui sur les deux premières conditions: *Vivre et rester essentiellement agricole.*

Nous, cultivateurs, avons certains défauts qu'il n'est peut-être pas mauvais de signaler et de combattre.

L'un de ces défauts, c'est que nous sommes prêts à ouvrir nos portes et nos bras à n'importe qui, du moment que l'individu a du toupet.

Or, je pourrais citer plus d'une belle et bonne organisation agricole, détournée de sa voie, parce que tombée entre les mains, on pourrait peut-être dire entre les pattes, de gens n'ayant absolument rien de l'esprit et des intérêts des cultivateurs.

Nos statuts sont clairs sous ce rapport: "Sont admis dans l'Union les agriculteurs praticiens et techniciens et les aumôniers."

Sans doute, c'est parfois se priver des services de bons amis de l'agriculture, bien qu'un non cultivateur puisse aider efficacement à l'Union sans en être membre.

Mais la première condition pour que l'U. C. C. poursuive son travail de progrès c'est qu'elle vive. Pour vivre, il lui faut non seulement des congrès brillants, des chefs dignes de confiance et de respect, des principes de justice et de liberté. Il lui faut encore des ressources matérielles.

Notre président général l'a dit, notre secrétaire l'a fait publiquement constater, le petit péché, amassé pendant les deux premières années, a diminué en rapport aux conditions et obligations nouvelles.

A sa naissance, l'Union n'avait rien en fait d'argent; mais au Bulletin des Agriculteurs, elle recevait l'hospitalité gratuite, les services gratuits d'un secrétaire, qui pour vivre faisait autre chose. Cette première année, la propagande nécessaire n'a presque rien coûté.

On doit se rappeler qu'à la fin de la première année, les membres présents à l'assemblée, suggèrent qu'on prenne les quelques cents piastres en caisse, pour en faire un cadeau au secrétaire et au président d'alors.

Pourquoi avons-nous refusé les quelques cents piastres qui alors auraient pu être bien utiles à nos finances respectives?

Nous voulions que l'Union vive, et nous avions l'expérience personnelle des inconvénients d'une caisse vide.

L'U. C. C. a continué à vivre et grandir, son pécule s'est accru. Un peu partout nous avons rencontré des dévouements.

Je me rappelle un cultivateur,

qui me donna l'hospitalité et me vit pendant trois jours; il n'était pas riche, sa femme travaillait ferme pour élever et habiller ses nombreux enfants, en plus, elle travaillait dehors pour sauver le salaire d'un engagé; la maison était petite, les meubles pauvres et plus que modestes; un seul ornement dans cette chaumière, une propriété extrême.

Pension et logement pendant trois jours auraient été chargés à vingt piastres, qu'il n'y aurait eu rien d'exagéré.

Ce fut un simple merci, le cultivateur me disait: "Ce que j'ai fait, c'est pour avoir une Union à nous autres".

Il était trop pauvre pour engager un homme, trop pauvre pour bâtir une maison, trop pauvre pour acheter des meubles, qui auraient orné sa chaumière et fait plaisir à sa femme, mais il avait le moyen de faire du dévouement pour une oeuvre sociale! Ce cas n'est pas unique.

Que ceux dont l'égoïsme ne peut comprendre le dévouement ne disent jamais devant moi qu'il n'y en a pas.

Tout cela ne doit pas être perdu. Je m'insiste pas sur les causes qui ont amené l'état de chose 1926-27.

Qu'est-ce que le Bulletin a fait pour l'Union, il ne peut plus le faire. Ce que j'ai fait moi-même, je ne pourrais le répéter, même si mes moyens et ma santé me le permettaient.

Mais l'Union doit vivre pour le bien et l'avantage des cultivateurs, alors aux cultivateurs d'en assurer la survie.

Les contributions auraient dû être portées à une piastre dès cette année. Pour cela, il aurait fallu faire un amendement aux statuts. Cela n'a pas été fait. Pourtant rien n'empêche les cercles locaux de rendre la main à leurs membres, et avant les statuts amendés, de leur demander la contribution à une piastre.

Reste la question d'un journal. Je crois à un organe d'U. C. C. Mais je ne crois pas à un journal subitement grand, à des rédacteurs compétents du jour au lendemain.

Je ne crois pas à des gens obligés de recevoir ce journal.

Je ne crois pas non plus à la possibilité d'existence d'un journal de plus, alors que ceux qui existent éprouvent plus que de la misère à vivre.

Assurer d'abord la survie de l'U. C. C., voici le problème de l'heure. Puis donner naissance à un journal ne petit et qui grandirait. Ou bien ce qui serait encore mieux se servir des journaux, du matériel existant.

Cultivateurs, j'ai déjà fait un appel à votre bonne volonté, j'étais un chef alors. Aujourd'hui, je ne suis qu'un soldat désireux de servir comme simple soldat.

C'est donc votre frère qui vous prie: L'Union a besoin de vous et nous avons besoin d'elle. Donc pensons-y et à l'oeuvre.

Laurent BARRE,
membre de l'U. C. C.

Entre nous

Ce qui fait plaisir...

Connaissez-vous une chose qui fait encore plus plaisir à un secrétaire de l'Union que la fondation d'un nouveau cercle, c'est le réveil d'un cercle inactif. L'événement s'est produit plusieurs fois au cours de l'année. Il vient de se répéter tout dernièrement. En l'occurrence il s'agit du cercle de Trois-Pistoles, comté de Temiscouata; fondé en février 1925, avec un effectif de 30 membres, il a végété, est tombé en léthargie, pour ainsi dire; 1926 a passé, pas de nouvelles; mais voilà qu'en 1927, sous les coups répétés des éclairages agricoles, il s'éveille tout à coup avec 60 membres et une vaillance digne de mention.

Le vice-président, M. Mathias d'Amours, nous écrit ces jours derniers: "Notre cercle s'est remis à l'oeuvre avec une ardeur toujours croissante, et j'aime à croire qu'il ne connaîtra plus les faiblesses d'alors."

"Nous l'avons mis sur un pied d'activité tel que proposé par M. l'abbé Allaire. Le cercle se réunit tous les premiers dimanches du mois, après la messe, et là nous étudions nos problèmes en famille. "Actuellement nous travaillons à refaire notre marché de patates, c'est-à-dire à faire disparaître les mauvaises sortes de patates qui ne sont pas admises sur le marché. J'ai, dans le moment, tout près de 40 membres qui sont entrés dans le mouvement pour semer au printemps que la patate "Montagne Verte", celle qui se demande sur le marché."

"A l'automne, nous aurons des patates de variété et de qualité uniformes, qui pourront satisfaire le consommateur."

Une aussi louable initiative de la part d'un cercle de l'U.C.C., méritait bien qu'on s'occupe de le réorganiser; pourqu'il les autres cercles de la même région ne feraient-ils pas le même bon mouvement?

Avec notre meilleur encouragement aux cultivateurs, membres du cercle de Trois-Pistoles, nous joignons une demande pressante à quelques autres cercles de l'U.C.C. qui sont encore dans la même situation, de suivre cet exemple.

Un cercle de l'U.C.C. qui sait se relever après avoir souffert de la baisse d'enthousiasme qui inévitablement suit la fondation de toute oeuvre sociale, possède déjà un précieux talisman de survie et d'efficacité.

Mettons de l'activité dans nos cercles, et nous vivrons.

D.-L. N.

Dans la Beauce, l'U.C.C. est à l'oeuvre !

Rapport d'une assemblée du comité régional tenue à la salle Dailaire, à Saint-Evariste Station, le 13 décembre 1927, sous la présidence de M. Georges Drouin, président de l'Union régionale à laquelle étaient présents: M. l'abbé Jos. Houde, curé de Saint-Benoit et aumônier de ce cercle, Georges Drouin, de Saint-Honoré, président, Théophile Proulx, de Saint-Evariste, vice-président, Georges Lamontagne, de Saint-Hilaire de Dorset, secrétaire, ainsi que trois agronomes, MM. Joseph Ferland, du fédéral, et Alphonse Laflamme, de Baguerville, et F. Pothier, de Mégantic. Douze cercles se sont aussi fait représenter: les cercles des paroisses de Lambton, Saint-Benoit, Saint-Ephrem, Saint-Evariste, Saint-François, Saint-Georges, Saint-Marie, Saint-Honoré, Saint-Hilaire, Sainte-Méthode, Courcelles et Mégantic.

BUT DE L'ASSEMBLEE

Le but de l'assemblée était d'étudier les questions suivantes: Amélioration de l'industrie des produits de l'étable (sujet principal), organisation de la coopération dans la région, étude d'un programme d'action agricole préparé par M. l'abbé Houde, curé de Saint-Benoit, et autres questions qui pourraient être posées par les cercles de la région.

OUVERTURE

Aussitôt après l'ouverture de l'assemblée par le président, M. Georges Drouin, qui eut lieu à 10 heures, on procéda à nommer un conseil exécutif pour l'année courante vu que la chose n'avait pas été faite encore. Il fut donc décidé et proposé par M. Dutil, président du cercle Saint-Georges, que le comité exécutif de l'an dernier soit prié de continuer ses services pour un an encore. Ce fut accepté à l'unanimité.

LES PRODUITS DE L'ERABLE

Puis on procéda à l'étude de l'amélioration du marché des produits de l'érable. Après une longue et vive discussion la résolution suivante fut adoptée:

"Proposé par M. Bénédict Poulin, maire de Saint-Georges, appuyé à l'unanimité, qu'une association des producteurs de sucre d'érable

de la Beauce soit formée dans ce comté. Pour être affiliée à la section "les producteurs de sucre d'érable de Québec", et qu'un bureau de direction soit nommé par les producteurs de ce comté pour l'administration de cette section et s'occuper de la vente de leurs produits de l'érable conjointement avec le secrétaire de l'Association, M. Cy Vaillancourt."

COMITE D'INFORMATION DANS CHAQUE CERCLE

Proposé par M. Thomas Latulippe, de Saint-Evariste, secondé à l'unanimité, que dans le but de renseigner les membres de l'Union des cultivateurs de cette région, ce comité suggère à tous les cercles de cette région de former un comité d'information de trois membres dont un secrétaire choisi parmi les membres afin de recevoir les demandes et les offres de leurs membres et les transmettre ensuite à qui de droit. Adopté unanimement.

COMITE D'INFORMATION PAR L'UNION REGIONALE

Proposé par M. François Poulin, secrétaire du cercle de Saint-Benoit, secondé à l'unanimité, que dans le but d'aider les cercles de cette région, à faire de la coopération entre eux et pour grouper les demandes et les offres des cercles de la région, pour les ventes et achats possibles, coopération, un comité régional d'information soit formé du président, du vice-président et du secrétaire de l'Union régionale. Adopté unanimement.

COMITE D'INFORMATION PAR LE BUREAU CENTRAL

Proposé par M. Thomas Latulippe, directeur du cercle de Saint-Evariste, secondé à l'unanimité, que demande soit faite au bureau central de l'Union des cultivateurs de travailler à établir un comité d'information générale afin de recevoir des cercles locaux et transmettre à tous les cercles des renseignements au sujet de la production agricole et les aider dans les ventes et les achats possibles en coopération. Adoptée unanimement.

CONTRIBUTIONS A L'UNION REGIONALE

Proposé par M. A. Dutil, président du cercle de Saint-Georges, appuyé à l'unanimité, que chaque cercle local de la région envoie au secrétaire de l'Union régionale un montant de 5 sous par membre pris sur la cotisation annuelle de chacun de ses membres pour défrayer les dépenses du comité. Adopté unanimement.

LES DELEGUES A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'U. C. C.

Proposé par M. Napoléon Grondin, président du cercle Saint-Ephrem, secondé unanimement que le temps accordé aux cultivateurs délégués pour adresser la parole aux assemblées annuelles de l'Union soit de dix minutes, au lieu de trois, afin de leur permettre d'exposer leurs besoins et d'exprimer leurs vœux sur les moyens à prendre pour améliorer leur profession. Adopté unanimement.

UNE DELEGATION

Proposé par M. Thomas Latulippe, directeur du cercle Saint-Evariste, secondé à l'unanimité, que le comité appuie de toutes ses forces la demande du conseil national de l'industrie laitière du Canada au sujet du rappel du traité de commerce avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui permet aux cultivateurs, c'est-à-dire aux bœuvriers de ces pays de faire une concurrence préjudiciable et qui est un gros obstacle contre la production d'hiver. Adopté unanimement.

Proposé par M. Albert Dutil, secondé à l'unanimité, afin de donner plus de poids à la résolution précédente et démontrer à notre député les raisons qui motivent cette demande, qu'une délégation soit formée afin de se rendre auprès de notre député, M. E. Lacroix, pour lui demander de présenter et de défendre cette résolution devant qui de droit. Adopté unanimement.

Voici les personnes chargées de faire partie de la délégation:

MM. Thomas Latulippe, Saint-Evariste, Albert Dutil, Saint-Georges, Georges Drouin, Saint-Honoré, Alphonse Laflamme, agronome, Beauceville; Jos.-A. Godbout, Lambton, Alfred Lacroix, Sainte-Marie, M. l'abbé Houde, Saint-Benoit, Alphonse Lamontagne, Saint-Hilaire, Napoléon Rhéaume, Sainte-Méthode et Napoléon Grondin, Saint-Ephrem.

M. A. Dutil, président du cercle Saint-Georges, est choisi comme président de la délégation. Adopté unanimement.

PROGRAMME D'ACTION AGRICOLE

M. l'abbé Houde, curé de Saint-Benoit, qui s'occupe activement et d'une manière pratique, d'agriculture, nous présente un travail requis au sujet d'un programme d'action agricole, travail d'une très grande valeur et qui sera imprimé. Dès que ce travail sera imprimé, une copie sera aussi envoyée à notre secrétaire, M. Noisieux, pour publication dans *La terre de chez nous*.

La nuit étant venue, il fallut se séparer, regrettant que le temps ait été si court, car nous eussions encore bien des choses à étudier, mais tous satisfaits d'avoir pu accomplir autant de besogne en une seule journée et se promettant rendez-vous pour une autre assemblée.

Vraie copie du livre des délibérations: Georges DROUIN, président, Georges LAMONTAGNE, secrétaire — 13 décembre 1927.

Voici le temps des Fêtes!

Les achats sont plus nombreux. Profitez-en pour encourager les annonceurs du DEVOIR. Réclamez-vous auprès d'eux de votre qualité de lecteurs du DEVOIR!

Tribune Libre

Remèdes à nos maux

Saint-Léonard de Nicolet, 14 décembre 1927.

On a souvent parlé du malaise agricole dans notre province. On a cherché à en déterminer les causes, et certaines gens ont indiqué des remèdes à nos maux.

Les causes, assurément, sont multiples. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Je n'ai pas la prétention de les définir d'une manière précise, car la tâche serait au delà de mes forces. Il est cependant établi que la classe agricole souffre, et c'est dû à une foule de circonstances. Or, il faut trouver plusieurs remèdes et non pas chercher à donner à un seul la propriété de guérir tous maux. Ainsi faut-il bien réfléchir avant de déterminer la source du mal, afin de ne pas se tromper pour indiquer la bonne médecine à prendre. Autrement on peut parfois causer la mort tout en ayant la bonne intention de guérir.

Vous verrez par exemple des gens qui, pour diminuer l'exode rural, jettent la pierre à l'instruction, en disant que beaucoup de cultivateurs sont trop instruits et que c'est là la cause de la course effrénée des campagnards vers les villes et les Etats-Unis.

Il semble qu'un tel raisonnement manque de sens et qu'on court grand risque de manquer le but en prenant au sérieux l'idée de tels gens.

C'est chose nouvelle; on va maintenant recourir à l'ignorance pour sauver tout un peuple d'une situation difficile. Loin de partager cette opinion, je dis qu'aujourd'hui, plus que jamais, il nous faut des cultivateurs instruits, capables d'étudier et de comprendre nos problèmes agricoles, et de travailler à les résoudre dans la mesure de leurs forces.

Il faut cependant conseiller de préférence une instruction appropriée à notre profession. Si tous les fils de cultivateurs faisaient de bonnes études agricoles, nous aurions certainement une classe de gens qui veulent le progrès et l'avancement de l'agriculture, et surtout qui aiment le sol et leur profession.

Il ne faut pas conclure de là qu'un garçon ne peut pas réussir sans avoir fait d'étude agricole, mais s'il a des aptitudes et des connaissances pratiques, le même garçon réussira d'autant plus que ses connaissances techniques seront plus vastes et plus approfondies.

Voilà pour moi, il me semble, un remède plus efficace que l'ignorance. Ce n'est pourtant pas le seul à conseiller, car il pourrait demeurer à peu près sans effet si on ne faisait aucun effort, par ailleurs, pour rétablir une situation normale.

Personne n'ignore que l'émigration des nôtres crée pour notre pays une situation des plus alarmantes. Ainsi on porte à 135,000 le nombre de Canadiens qui nous ont quittés chaque année pour une période de cinq années, de 1921 à 1926. C'est donc un état de chose qui ne devrait pas exister plus longtemps parce que c'est la ruine de l'agriculture et du pays, puisque ceux qui partent sont en grande majorité des terriens.

Or tout homme qui a au dedans de lui-même un coeur de Canadien, devrait s'alarmer en présence d'une telle situation. Et les circonstances pressent quiconque se sent capable de quelque chose pour remettre notre pays et notre chère province de Québec en particulier dans de meilleures conditions. Donc le devoir s'impose aux gouvernants et aux citoyens qui ont quelque influence, de faire disparaître autant que possible cette émigration qui est pour le pays une plaie béante d'où s'échappe à flots, le meilleur de notre sang.

Redonnons l'agriculture plus payante et nous aurons fait beaucoup pour garder nos gens, sinon pour ramener ceux qui sont déjà de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième.

Assurément, faire de l'agriculture une industrie payante n'est pas à l'aire d'une seule catégorie d'hommes. Il faut d'abord que le cultivateur soit protégé; il lui faut des marchés sûrs pour écouler ses produits et pour ce, il faut le débarrasser d'une concurrence étrangère ruineuse. Il lui faut de l'argent pour administrer ses propres affaires, et au colon, il faut aussi les avantages pour rendre son entreprise moins problématique.

Que le gouvernement porte encore une plus grande attention aux besoins du cultivateur et nous verrons certainement changer la situation. D'autre part, il est entendu que le cultivateur doit y mettre du sien; aussi ne doit-il rien négliger pour améliorer et moderniser son mode de culture. Il faut de nos jours absolument organiser notre production d'une manière systématique, si l'on veut en arriver à quelque chose avec l'exploitation d'une

ferme. De plus, ce qu'il faut au cultivateur de toute nécessité, c'est une forte association professionnelle.

L'Union catholique des cultivateurs de Québec est l'organisme justement préposé à pourvoir aux besoins du cultivateur, auquel elle doit servir de porte-parole auprès des corps publics en temps opportun. Elle offre en plus au moyen des cercles d'études, une occasion de nous renseigner sur les divers problèmes qui touchent à notre profession.

Que le cultivateur porte un vif intérêt à ces quelques recommandations; que cultivateurs et gouvernements fassent toute leur part, et il y aura sans aucun doute une sensible amélioration du sort de l'agriculture dans la province de Québec.

Emery FLEURY,
directeur de l'U. C. C.

VIEN D'ARRIVER:

L'Almanach de l'Action Sociale Catholique

60 sous franco.

On lit les autres, celui-là on le consulte et on le collectionne.

Service de Librairie du DEVOIR.

Ordonnés à Toronto

Toronto, 22 — S. G. Monseigneur A. MacDonald, d'Antigonish, N.-E., a présidé une cérémonie d'ordination à l'église Saint-Basile hier matin.

Voici la liste des ordinands : à la prêtrise, MM. les abbés Joseph O'Donnell, de London, Ont.; Ernest Lajeunesse, de Lasalle, Ont.; Léonard Dolan, de Bathurst, N.-B.; William J. Nigh, de Selforth, Ont.; Stanley Lynch, de Windsor, Ont.; Wilfred Murphy, de Sandwich,

Ont.; Michel O'Neill, d'Ottawa. MM. les abbés Alphonse O'Neill, d'Ottawa et Léo Smith de Toronto ont été élevés au sous-diaconat.

M. de Vitrolles décore

M. Henri Gagnon

Au cours d'un dîner intime, hier soir, le consul général de France, le baron de Vitrolles, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à M. Henri Gagnon, directeur du Soleil.

Paris-Saigon et retour

Paris, 22 — Les aviateurs Challe et Rapin qui ont accompli la randonnée aérienne Paris-Saigon, aller retour, sont arrivés hier soir à Melun. Ils devaient descendre au Bourget mais la région était entourée d'un brouillard impénétrable. Des admirateurs sont allés les chercher hier soir et les ont ramenés à Paris. Aujourd'hui, les aviateurs descendront officiellement au Bourget où une réception a été organisée.

PRECAUTIONS

A PRENDRE

POUR PREVENIR LES INCENDIES

Le chef Gauthier, du service des incendies, adresse des recommandations fort importantes au public de Montréal à l'occasion de l'époque des fêtes. Voici ce qu'il dit :

"L'usage intensif des appareils de chauffage, poêles et fournaises, à cette saison de l'année crée un danger constant d'incendie dans les demeures et dans les institutions de toutes sortes, si l'on néglige de prendre les précautions nécessaires à l'installation et à l'usage de ces appareils.

"Nous rappelant qu'il y a eu dans la Ville de Montréal au cours de l'année dernière au-delà de 900 incendies dans les demeures; plus de 500 incendies causés par le surchauffage des poêles, cheminées et tuyaux défectueux, je crois qu'il est bon de rappeler à tous les citoyens les quelques précautions suivantes :

"Voir à ce que le plancher au-dessous et autour des poêles et fournaises soit protégé par une plaque métallique.

"Ne pas placer les cendres dans des barils ou boîtes de bois, mais, dans des réceptacles métalliques. Ne pas accumuler les cendres près des cloisons dans la cave ou dans le hangar.

"Faire nettoyer les tuyaux à fumée et les cheminées aussi souvent que cela est nécessaire. Protéger par des collets métalliques les tuyaux qui traversent les planchers, murs ou cloisons.

"Si vous installez dans votre demeure ou dans votre institution un arbre de Noël, voyez à ce qu'il soit bien fixé, pour que les enfants ne le renversent pas en y prenant leurs jouets. Autant que possible, servez-vous de décorations métalliques pour ces arbres de Noël, non de festons de coton, de papier ni de laine. Employez les lampes électriques de préférence aux bougies de cire. Enlevez ces arbres de Noël avant qu'ils soient secs.

"Ne permettez pas aux enfants de jouer avec les allumettes; et voyez à ce que les allumettes ne restent pas à leur portée.

"Apprenez pour vous-mêmes et enseignez à chacun des membres de votre famille et à votre personnel l'endroit de l'avertisseur d'incendie le plus rapproché de chez vous, afin de pouvoir donner l'alerte sans retard en cas de feu. Il vaut mieux appeler les pompiers par l'avertisseur des rues que par téléphone, où il se produit souvent des retards et des erreurs.

"Partout et en toute occasion songez à prendre toutes les précautions qui mettront votre vie et vos biens à l'abri du feu.

R. GAUTHIER,
Chef du Service d'Incendie.
Montréal, le 21 décembre 1927.

Feu Mme Antonio Pratte

St-Remi de Naperville, 22. — Le 15 décembre ont eu lieu dans notre paroisse les funérailles de Mme Antonio Pratte de Montréal (Alphonse Thérèse), décédée à l'âge de 62 ans.

Elle laisse son mari et une fille, Cécile, épouse du Dr Ph. Antonio Pratte, de St-Léonard.

La levée du corps fut faite par M. le curé J. A. Majeau qui chanta le service assisté de M. l'abbé Thoun et du R. P. P. E. Deserre, comme diacre et sous-diacre. Le personnel et les élèves du collège et du couvent y assistaient. La chorale des Chevaliers de Colomb de St-Remi sous la direction de M. Maurice Lamarre exécuta la messe d'Yon. Mlle Claire Trudeau touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par le mari de la défunte, M. Antonio Pratte, M. le Dr Ph. Antonio Pratte, son gendre, MM. Donat Duvert, son beau-frère, Louis Pratte, Rivière-du-Loup, Gaston Pratte, Québec, Gérard Pratte, Roméo Pratte, J. Donat Langelier, Joseph Rousseau, Lucien Rousseau, Elzéar Rousseau, de Montréal; Mme Ernest Lapointe, d'Ottawa, Mme Alcide Larose, de Montréal; Mlle Cécile Duvert, de Montréal, et Mlle Gertrude et Thérèse Duvert, de St-Remi.

Dans le cortège on remarquait : MM. L. H. Lazure, P. Provencal, P. H. Lazure, C. H. Lamarre, Aimé Lussier, E. Colette, C. Germain, J. Daigneault, J.-B. Blain, Max. Coupai, Ph. Tougas, Chas. Laporte, W. Fyfe, J. A. Huberdeau, J.-B. Riendeau, H. Marotte, Z. Blain, G. Merizzi, L. Laverdière, R. Faubert, A. Tougas, J. A. Saubourin, O. Colpron, E. Desrosiers, J. Favreau, J. Boire, D. Lamoureux, H. D. Lamarre, J. Leclerc, le Dr Hervé Faubert, J. Barilieu et un grand nombre d'autres parents et amis.

Stanford's

LIMITED

Tout pour NOEL

Prix d'économie sur marchandises de première qualité

JEUNES POULETS
POULES DE CHOIX
FAISANS ANGLAIS

JEUNES CANARDS
CHAPONS FANTAISIE
PLUVIERS ANGLAIS

Canneberges fraîches du Cap Cod



DINDES

Jeunes, fraîches
tuées, qualité Stan-
ford, 6 et 7 livres,
la livre **38c**

Dindes plus grosses à prix variant suivant la qualité et le poids.

ASPERGES DE SERRE
CONCOMBRES DE SERRE
BROCOLI IMPORTE

TOMATES DE SERRE
CRESSON DE SERRE
COEURS DE PALMIER

Champignons de culture, blancs, la livre **49c**

SAUCISSE

à déjeuner spéciale de
Stanford
Strictement
fraîche, la lb. **25c**

RAISINS DE COLMAR DE SERRE
RAISINS MUSCATEL DE SERRE
FRAISES FRAICHES
FIGUES FOURREES
DATTES DE TABLE
AVOCADOS DES ANTILLES

Oranges Navel de Californie, la douz. **59c**

JAMBONS WESTPHALIENS
BOEUF EPICE
BLANCHAILLE

JAMBONS CANADIENS
CAVIAR RUSSE
SOLES DE DOUVRES

230 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

(Coin Bleury)

847 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

(Coin St-Mathieu)

5730 AVENUE DU PARC

(Près Bernard)

436 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

(Voisin du théâtre Loew's)

5061 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

(Coin Vendôme)



"Magasin du Service Supérieur" — 430 RUE MANSFIELD PLATEAU 4121

OUVERT TARD TOUS LES SOIRS

Fermé toute la journée le 26 décembre.

Feuilleton du "Devoir"

Le Château des Tempêtes

par André BRUYERE

17 (Suite)

— Vous n'avez pas fini, fulmine Catherine, si vous croyez que je puis faire la classe dans ce tapage! A cet instant le vent qui soufflait en rafales depuis le matin se mit de la partie. Sa grande voix gémissante couvrait toutes nos querelles. On dirait qu'une armée de démons assiégeait la vieille demeure.

— Ecoutez, dit la châtelaine avec une singulière allégresse, c'est à faire peur, n'est-ce pas? Mais je monte! En en venant à bout d'autres!

— Eh bien, riposte Gervaise, cela ira bien pour nous : à de nouveaux propriétaires, nouveau drapeau. Je propose qu'on rebaptise le Montcalcon, Château-Tempête.

Comme nous le méritons, ce nom, dans les jours qui suivent! Je ne puis comprendre encore quel goût Mano et mes sœurs ont pour le tapage. Quant à Mlle Gillonne, elle ne vit littéralement dans cette atmosphère. Et elle ne vous quitte plus. En ce mois de novembre, le Montcalcon, battu du vent du Nord, voit s'établir une intimité singulière entre l'ancienne et les nouvelles châtelaines. Cent fois le jour, Mano et sa vénérable adversaire s'abandonnent, s'accrochent, marquent avantages

ou défaites. Gervaise se mêle avec ferveur à la lutte, Catherine jette son mot, les serpents sifflent, Gilberte soupire, et Charles se moque de toutes.

Et moi, parfois, réfugiée près du fourneau ou de l'armoire à linge, je me prends à songer à la petite maison qui m'attend là-bas. Oui, dans mon esprit passe maintenant la tentation exquise, que dis-je? l'espérance légitime. Un jour je quitterai le Château-Tempête et son tapage perpétuel pour le doux silence, l'ombre parfumée du jardin sur les remparts. Encore un peu de temps, et l'installation terminée, tous les miens bien acclimatés, et je partirai.

Je reste songeuse devant cet avenir évoqué. J'ai peine à y croire. Cela me paraît si impossible : un mari, une famille, une maison, le lot d'Elisabeth Tramères!

Une maison surtout, une maison tranquille où l'on n'entendra pas sans cesse les portes battre, les escaliers gémir, les chaises tomber... comme dans le Château-Tempête. Et l'on n'entendra pas surtout les discussions, quoique mêlées de rires, le tapage incessant

et cordial malgré Mlle Gillonne, les orages perpétuels du pauvre Montcalcon livré à la horde turbulente, irritable et bonne enfant des Tramères en liberté.

VI

Papa nous rejoint fin novembre. Une joie véritable éclipse son pauvre visage fatigué. Il va goûter la retraite, le repos...

Hélas! il tombe en plein Château-Tempête. Un mois de cohabitation ont mis mes sœurs, Mano et la châtelaine sur un pied d'intimité familière. Ce qu'il y a de pire, c'est qu'elles ont toutes pris goût à la lutte. Cela panache la monotonie de l'hiver, affirme audacieusement Gervaise.

Gilberte, dans un besoin de réaction, s'est improvisée modiste et couturière, passant son "désespoir" sur les chiffons et rubans de la famille qu'elle transforme sans cesse.

Catherine, elle, dédaignait les chiffons, est plus que jamais princesse des livres. On voit sans cesse son fin profil penché sur quelque vieux bouquin poudreux. S'ennuie-t-elle, celle-là? appelle-t-elle

la mort de tous ses vœux comme Gilberte affirme le faire tous les jours? nul ne déchiffre le secret de ce beau front orgueilleux.

Et les trois serpents, commandés par Charles, vivent le bonheur parfait. Grandies, fortifiées, méconnaissables, elles passent dans le vieux château en tourbillon de vie. L'aspic est encore un peu blafard, un peu ficelle, mais ses progrès sont rassurants. Ces quatre-là trouvent la vie charmante, et le Montcalcon un paradis merveilleux.

Quant à Mano, elle s'endort le soir en récapitulant ses griefs envers Mlle Gillonne et s'éveille en songeant aux combats futurs. A l'autre bout du corridor, l'antagoniste ouvre les yeux avec une ardeur semblable et les jours deviennent épiques.

Papa, ayant constaté cet état de choses, paraît se rembrunir un peu; mais, chose amusante, il devient le sujet de nouvelles discussions. Mlle de la Roche qui réellement lui a voué un culte, ne lui parle qu'avec vénération, un peu comme à un martyr, victime de sa famille. Mano, à cette insinuation bondit, s'indigne, s'afflige et, finalement, reconnaît à son gendre mille qualités insoupçonnées. Elles font assaut d'amabilités pour lui... et papa, épuisé, s'enfuit.

Il reprend l'habitude de vivre à l'écart. Malgré le froid assez vif, il arpente sans cesse le domaine, se met au courant, visite les fermiers, inspecte les champs. Nous découvrons que l'homme précieux, sur les conseils éclairés duquel il comptait tant, n'est autre que Toino! et cette nouvelle illusion perdue s'ajoute à tant d'autres.

Pourtant, je suis content, me dit le cher homme quand nous pouvons causer à part, j'ai fait une excellente affaire. Cette première année sera rude, mais nous avons l'abri et déjà quelques petits revenus. Cet été, cela ira bien tout à fait. Seulement, Elisabeth, si tu pouvais obtenir que tes sœurs soient moins agressives ou Mlle de la Roche moins acerbé...

Mais il s'en va sans attendre ma réponse et moi je soupire. Décembre arrive, le froid est vif, les jours courts. Dès quatre heures, la lampe brille sur la table ronde, et l'on s'assied en cercle autour d'elle. C'est l'heure charmante et

terrible où tous les esprits s'avivent et se heurtent. Papa se repose à côté du poêle.

Nous travaillons toutes, prises d'une rage de tricot. La rude température et notre solitude nous font apprécier les épais chandails si pratiques. C'est la trêve des aiguilles, assure Charles. On l'a député en expédition à la "ville" voisine, un jour où le temps était presque clément et, quand il est revenu, sa bicyclette disparaissait presque sous le monticule des pelotes variées. Et quel goût dans son choix! Le malicieux garçon déballe ses achats sous le feu des rires et des indignations. Les trois serpents dansent d'aise devant un rouge coquelicot qui les fera ressembler à des Bohémiennes et agile la bête de Mano. Le teint nacré de Gervaise pourra seul supporter un vert audacieux. Gilberte saute sur un bleu doux délicieux. Catherine accepte sans broncher un pivoine qu'elle réussit à rendre chic sur son altière personne. Il reste pour Mano et pour moi des gris variés, tout à fait "raplapla", assurent les serpents.

(A suivre)

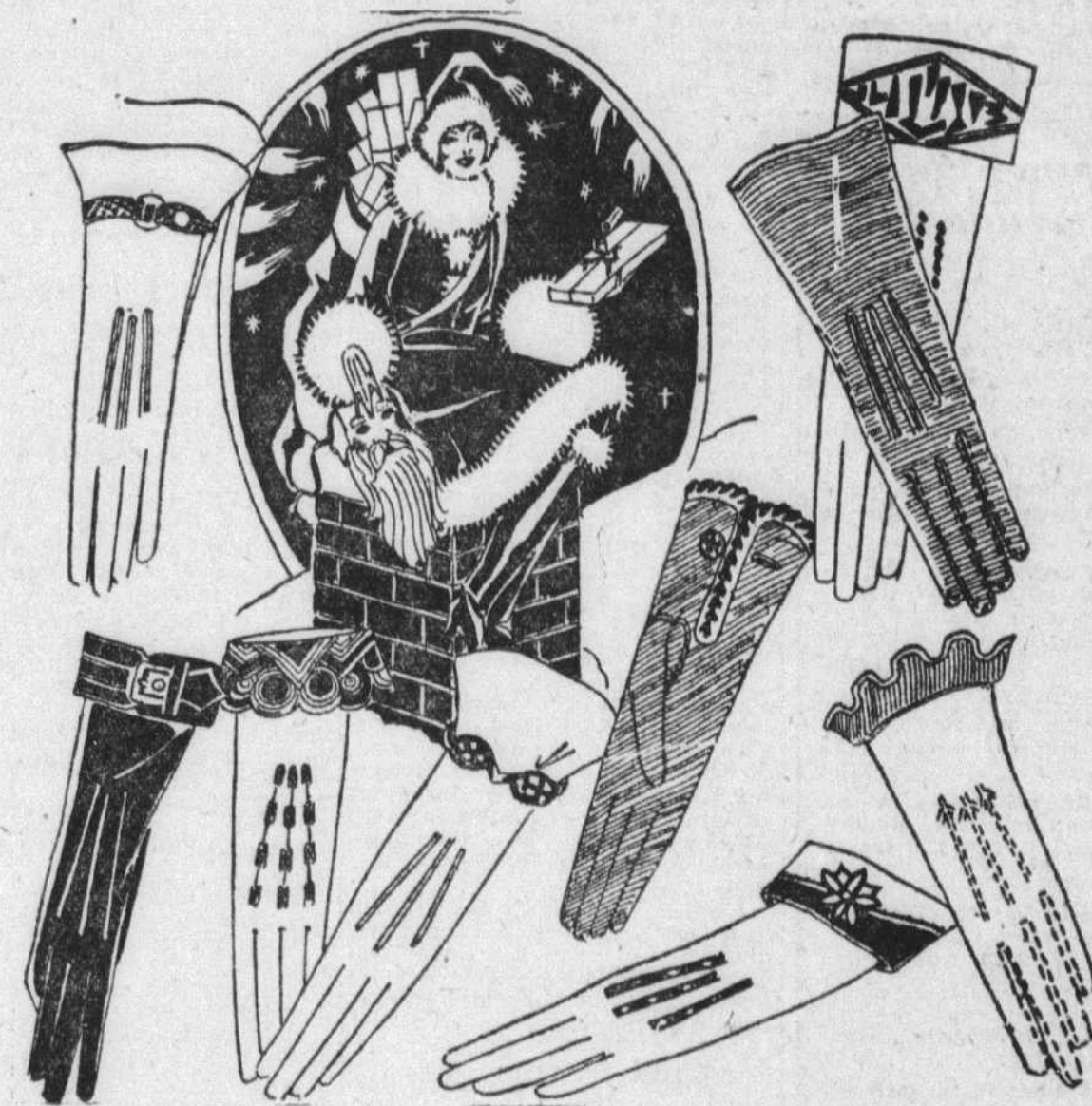
EATON

Seulement 2 Jours d'Achat
d'ici Noël

Notre Magasin ferme à 5.30 heures
tous les soirs

GANTS ET BAS

présentent plusieurs spéciaux vendredi



Gants de chevreau glacé de fantaisie
pour dames

Economie de Fermeture de Bonne Heure, vendredi, la paire **2.39**

Manchettes en nouveaux modèles, évasées ou rabattues, joliment brodées en nuances contrastantes avec points harmonisants. Fabrication française en peaux de choix. Coutures piquées, un fermoir. Nuances de beige, fauve, pastel, mordoré, castor et noir.

Gants de cape doublés pour hommes

Economie de Fermeture de Bonne Heure, vendredi, la paire **1.49**

Gants en peau importée de nuance tan, bien doublés, avec coutures Prix ou superposées, et un fermoir. Pointures variées dans le lot. Pas de commandes C. O. D.

Gants lavables de fantaisie pour dames

Economie de Fermeture de Bonne Heure, vendredi, la paire **.49**

Gants de qualité durable, avec manchettes évasées et rabattues, nuances de gris, fauve, pastel et castor avec broderie contrastante. Pointures 6 à 7 1/2.

Bas de soie chiffon entièrement façonnés pour dames

Economie de Fermeture de Bonne Heure, vendredi, la paire, **1.95**

Avec baguette Paris ajourée, Bas entièrement en soie, avec entrée entredoublée de fil mercerisé pour plus de durabilité. Nuances de beige, chair, Aloma, coup de soleil, clair de lune, gunmetal et rose taupe. Pointures 8 1/2 à 10 1/2 dans le lot.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

SOUHAITS DE NOËL

PAR LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL

Nous sommes à la saison où l'on constate généralement le désir sincère de faire quelque chose en faveur des infortunés afin de mettre du soleil dans leur vie, ne fût-ce que pour un jour ou deux. Il ne vient à l'idée de personne de critiquer cette manifestation de la bonté du cœur humain, ou les sentiments qui inspirent le désir de donner et de faire partager ce que l'on possède. Tout ce que l'on peut regretter c'est qu'il n'en soit pas ainsi durant tout le cours de l'année.

On sait généralement et il est admis qu'une des grandes causes de la pauvreté et de la misère c'est la maladie, maladie qui réduit à l'impuissance le pourvoyeur de la famille ou bien la mère, arrête la rentrée des fonds ou rend impossible la tenue normale de la maison — maladie qui, en frappant un membre de la famille et à cause des dépenses qu'elle occasionne, épuise la réserve ou empêche de l'augmenter — maladie qui cause la mort

et fait fermer un foyer.

Et voilà pourquoi cet état de misère en appelle à l'esprit de générosité que suscitent les fêtes de Noël. Si l'on veut réellement venir en aide à ces malheureux, il faut plutôt songer à ce que l'on peut faire pour prévenir la maladie qu'à chercher à réparer les dommages qu'elle cause. On ne peut pas éviter tous les cas de maladies mais on peut en prévenir un grand nombre. Nombreuses sont les maladies qu'un traitement précoce peut guérir.

Le véritable esprit de Noël ne doit pas se limiter à la seule fête de 1927, mais doit s'étendre aussi sur les années à venir, cherchant à prévenir les causes qui, cette année, ont réduit dans le besoin un si grand nombre de familles.

Il ne faut pas se contenter de faire le calcul des diners de Noël que l'on a distribués, mais espérer plutôt, par la prévention de la maladie, en diminuer le nombre chaque année. Au cours de l'année prochaine que chacun s'efforce de pratiquer l'hygiène qui prévient la maladie et aide ceux qui propagent cette science bienfaisante. Ce qui importe, surtout, c'est de donner son appui au Service de Santé qui cherche à éloigner la maladie de tous les citoyens et à promouvoir leur santé.

La messe de minuit à l'église Saint-Victor

La messe de minuit à Saint-Victor sera célébrée pour la première fois dans la nouvelle église paroissiale.

A cette occasion, de grands préparatifs ont été faits pour donner à cette solennité le plus grand éclat possible. L'illumination, les cérémonies religieuses et la musique sacrée rivaliseront en splendeur avec celles des grandes églises de Montréal. Le chœur de l'église de Saint-Victor, qui comprend un chœur d'enfants des mieux stylés, a préparé un programme des plus beaux sous la direction de M. Eug. Bellay, maître de chapelle. A défaut de grandes orgues, un orchestre puissant soutiendra le chœur et donnera toute leur valeur aux œuvres exécutées.

Les marguilliers et les paroissiens de Saint-Victor invitent donc leurs parents et amis à venir célébrer la Noël dans leur église. En attendant nos vieux Noël chantés par les voix fraîches et pures des enfants, ils se rappelleront avec émotion la petite église du village avec la modeste crèche et ses chants naïfs et pieux.

L'église Saint-Victor est située à l'encroisement des rues Hector et Hochelaga. Les tramways Hochelaga-George et Pointe-aux-Trembles ou Bout-de-l'Île conduisent directement à la rue Hector. (Comm.)

Voici le temps des Fêtes!

Les achats sont plus nombreux. Profitez-en pour encourager les annonceurs du DEVOIR. Réclamez-vous auprès d'eux de votre qualité de lecteurs du DEVOIR?

Bibliographie

LE PROBLEME DES CHANTIERS

Du *Messenger de Saint-Antoine*: Voilà une belle et excellente brochure, qui traite du grave *Problème des Chantiers*, et que nous voudrions voir se répandre non seulement dans les foyers de la région de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, mais partout où nos compatriotes ont l'habitude d'aller aux chantiers.

L'auteur, M. Eugène L'Heureux, a réuni en cette brochure une série d'articles parus dans le *Progrès du Saguenay*, dont il est le modeste et excellent directeur. Il envisage son sujet sous tous les aspects: économique, hygiénique, moral, religieux, social. Et les idées qu'il émet contribuent efficacement à éclairer l'opinion sur le grand *Problème des Chantiers*.

Nous connaissons un curé du Lac Saint-Jean qui se propose, en faisant prochainement la visite de ses bûcherons, de leur offrir en souvenir un exemplaire de cette brochure. Voilà de la bonne action sociale. Pourquoi toutes les familles, à l'occasion des "Fêtes" ne feraient-elles pas un semblable cadeau à leurs hommes et jeunes gens partis pour les chantiers?

* * *

S'adresser au Service de librairie du *Devoir*. Prix: 25 sous l'exemplaire, \$2 la douzaine.

A l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc

L'administration de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, dirigé par les religieuses de St-François d'Assise, a ouvert récemment, angle Prince-Arthur et St-Urbain, une maternité où les mères trouveront avec le meilleur confort moderne tous les soins éclairés que requiert leur état. Ce service nouveau a une belle vue sur la montagne, de ses étages supérieurs, et les malades y sont assurés d'une absolue tranquillité en plus de soins entendus.

L'administration vient d'ouvrir aussi une série de dispensaires où, de 9h. 30 à 11h., les indigents sont reçus et traités.

Chirurgie. — Lundi, mercredi et vendredi.

Médecine. — Mardi, jeudi et samedi.

Maladies des femmes. — Lundi, mercredi et vendredi.

Yeux, nez et oreilles. — Mardi et vendredi.

Maladies des enfants. — Mardi, jeudi et samedi.

Maladies nerveuses. — L'après-midi, de 3 à 4 heures le mardi et le jeudi.

De même un service de Rayons X assure aux accidentés les examens les plus précis.

Les services privés sont accessibles à toutes les bourses, depuis \$2.50 à \$5.00 par jour. On y trouve des chambres en suite pour ceux qui désirent un plus grand confort. (Communiqué)

M. Trépanier et

la carte d'identité

Parlant du projet d'insérer dans les amendements à la charte de la ville un article établissant la carte d'identité avec photographie et signature, l'échevin Trépanier a déclaré hier que c'est le meilleur et probablement l'unique moyen d'empêcher la supposition de personne, autrement dit la pratique des "télégraphes" aux élections. C'est aussi un moyen des plus efficaces pour permettre à la police de suivre les allées et venues des criminels tout comme une protection pour les honnêtes gens qui en portent une sur eux.

Après avoir rappelé que la demande fut biffée, il y a deux ans, lorsque la ville a fait amender sa charte pour la dernière fois, M. Trépanier dit que c'est pourtant un moyen certain d'empêcher les pratiques frauduleuses en temps électoral.

Au point de vue criminel, M. Trépanier suggère que nous adoptions la méthode des pays latins qui obligent les étrangers à se procurer une carte qui leur permet de demeurer dans le pays et ils doivent se rapporter aux autorités policières lorsqu'ils changent de domicile. On peut ainsi suivre les allées et venues de chacun.

M. Trépanier dit qu'on devrait aussi obliger tous les conducteurs d'autos à porter une telle carte, avec photo, sur eux. Actuellement, seuls les chauffeurs y sont tenus.

Une erreur à rectifier

HOPITAL SAINT-JOSEPH DES CONVALESCENTES

Contrairement à la rumeur qui circule, et qui voudrait que l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes ait discontinué ou veut abandonner son œuvre. Les autorités de cet hôpital tiennent à démentir formellement cette rumeur. Bien que la mort de l'assistante-directrice ait laissé un grand vide, grâce au dévouement des bienfaiteurs et au zèle infatigable de la fondatrice et directrice de cet hôpital, Mlle Lavallée, l'œuvre ne continue pas moins sa mission qui est de donner asile, et de secourir la femme de la classe ouvrière ayant besoin de refaire ses forces après une opération ou une maladie grave. Cet hôpital, fondé en 1913, n'est guère connu du public, il mérite cependant qu'on s'arrête un instant à considérer tout le bien accompli par cette institution, car il comble une lacune dans notre grande ville. Ce refuge béni est en quelque sorte, une succursale de nos grands hôpitaux qui ne sauraient garder leurs malades jusqu'à complet rétablissement, cela se comprend! Asile que la Providence a ouvert pour recevoir spécialement les jeunes filles et les dames pauvres qui, avant de se lancer dans la lutte de la vie, ont besoin de retremper des forces épuisées par la maladie. Toutes les patientes, sans aucune distinction,



Livraison garantie pour NOËL

Chez **J. Donat Langelier**

Le grand choix d'instruments de musique les plus réputés

Le piano PRATTE, le préféré des artistes.

l'Orthophonie

l'instrument à la voix humaine.

Le radio ROGERS, sans batteries — sans ennuis.

Facilité de paiements pour convenir à tous.

J. Donat Langelier

366-368 Est rue Ste-Catherine, Montréal

OUVERT TOUS LES SOIRS

reçoivent le même traitement et la même considération. Les convalescentes de cet hôpital reçoivent les soins de deux de nos plus distingués médecins, MM. les docteurs A. Denis, M.P., et Duhamel, offrent gratuitement leurs services à l'établissement. L'institution possède une chapelle, un Père du T. S. Sacrement vient à célébrer la messe une fois par semaine, et le premier vendredi de chaque mois, jour consacré aux bienfaiteurs! La bénédiction du T. S. Sacrement est donnée tous les dimanches et les jours de fête. Par une faveur spéciale, une messe de minuit à Noël y est célébrée, messe à laquelle tous les bienfaiteurs, les dames patronnes

et les amis de l'œuvre sont cordialement invités à assister. Cet hôpital ne subsiste que d'aumônes et est situé sur le rue Bienville, angle Pontiac. La directrice remercie à l'avance de tous les dons qui lui seront faits pour soutenir son œuvre! Bientôt, la direction lancera un pressant appel au public, et elle compte sur la générosité de chacun pour assurer le succès de ce prochain euechre qu'elle se propose de donner. "Qui donne aux pauvres prête à Dieu!" Ce précepte suivi déjà par un grand nombre de dames patronnes et de bienfaiteurs qui aident à soutenir l'œuvre, et qui savent, en effet, qu'au ciel est compté au centuple tout ce qui

est fait pour les pauvres!

(Communiqué)

EN SORBONNE

Les épreuves du baccalauréat ont été cette année ce qu'elles sont d'habitude — malgré la grève des professeurs. C'est-à-dire que certaines réponses de candidats ont fait la joie de ceux qui les entendent. A l'un deux, on demanda de parler de la *Légende des siècles*. Après un temps de réflexion, il répondit:

C'est une pièce de théâtre tous jours trop longue pour être jouée, aussi n'en donne-t-on que des extraits.



A. L. PHANEUF
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
1767 rue Saint-Denis.



Maison
Montesano
1079, rue Amherst.

Tél. Lancaster 7510
I. ROCHON LIMITEE
ENTREPRENEURS
Experts démolisseurs.
Toujours en stock: Matériaux de seconde main pour construction.
Réparations de propriétés.
Estimés fournis sur demande.
2036, Hôtel-de-Ville



Salon
Koyol
Entrée par
Rue
Gloves.
Lanc.
6884
281 Ste-Catherine ouest
(En face théâtre Princesse)

LOCATION
COSTUMES, PERRUQUES, ARMES
pour Collages, Convents, Théâtres,
Bals, Mascara, Travestis.
Matériel propre, Maquillage expert.
PRIX MODERES
Montreal Costumes
7 Ste-Catherine Est, Montréal
(au sous-sol)
Tél. Lancaster 2111



TISSUS ET ARTICLES
Spéciaux pour le
CLERGE ET COMMUNAUTES
Ornements et orfèvrerie d'église
Objets de piété
JUSTIN DURAND
1251, rue St-Denis, 1251
Au-dessus de la Librairie Décom.

Les meilleures CONFITURES

SONT FABRIQUEES PAR

J.-A. DÉSY, Limitée

IMPORTATEURS DE

CAFÉS, THÉS de haute qualité

Qualité et satisfaction assurées 172, rue Saint-Paul Est

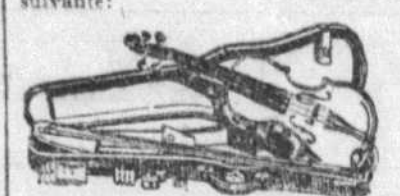
ERNEST MEUNIER
Le Tailleur Fashionable
534 rue Rachel Est - Montréal
Téléphone: BElair 0495

Lortie, Dufresne & Cie
Comptables-vérificateurs
294 Ste-Catherine Est - Est 4078
L. P. Lortie, C.A., C.P.A.
C. R. Dufresne, L.S. Comm.

J. T. BLEAU ANT. ROUSSEAU J. A. MASSON
Etablie en 1915
BLEAU & ROUSSEAU
MANUFACTURIERS DE FOURRURES
Siège social: 3852, rue St-Denis Est 6334. Succursale: 5007, rue Sherbrooke Ouest West. 0789.

Instruments de Musique

Pour fanfare et orchestre
Le plus gros choix au Canada
Importation et distribution exclusive
des principales marques.
Spécial pour décembre: Complet de
Violon No 319 comme illustration
sulfante.



Satisfaction garantie
La Maison de confiance

J. E. TURCOT
3, Sainte-Catherine Est.
MONTREAL QUE.

RESTAURANT FRANÇAIS

A LA CARTE — TABLE D'HOTE



SPECIALITE:
BANQUETS — RECEPTIONS
MARIAGES
1266-1284, rue Saint-Denis,
366-368, Sainte-Catherine Ouest.



Z.-O. TOURANGEAU
4064 St-Hubert BEL. 1292
Montréal
C.-E. MORISSETTE
236, rue Latourville Québec

Bonnes Maisons
— Ou le client trouve
ce qu'il cherche —
ANNONCES PARAISSANT LE JEUDI ET LE SAMEDI

30c TREMBLAY AUTO SERVICE BEL. 2181
DU MILLE LIMOUSINES DE LUXE
Mariages, Baptêmes, etc.

HOTEL FRANÇAIS
CHAMBRES:
Double, sans bain, \$1.50 et plus
Double, avec bain, \$2.50 et plus



PATISSERIE FRANÇAISE
Confiserie, charcuterie, glaces,
boulangerie de luxe, marrons
glacés, croissants, brioches, etc.
1284, rue Saint-Denis.

Commander par téléphone,
c'est payer plus cher.

Venez choisir
vous-mêmes
pour éviter les
frauds de livraison.

—BEURRE
—OEUFES
—EPICERIES
—PROVISIONS

SIX MAGASINS —

Tousignant & FRERES
LIMITEE

6312, rue St-Hubert
880, Ste-Catherine Est
2227, Ontario Est
630 et 2034 Mont-Royal Est
1897, rue Clark.

Entrepreneurs et
marchands électriciens

J.-A. St-Amour
Limitée.

6579 St-Denis
CRescent 4167-4168
Succursale à St-Hyacinthe:
248 Cascades - Tél. 775

Assortiment complet d'électroliers,
machines à laver, fers à repasser,
etc., etc.

Notre département de dessinateurs
est à votre disposition pour la pré-
paration des tracés électriques tels
que demandés par la loi Provinciale.

Etabli en 1909

BOUDIN HYGIENIQUE

LE SEUL MIS dans les boyaux à la machine.

AUX MENAGERES —

Demandez toujours le sang cuit défilé.

Sans égal — Fabriqué par

TAILLEFER & FILS, Amherst 0109-2473

Le public peut toujours visiter.

DAVID & FRERE

BISCUIT FIG BAR 2 livres pour .25

fabriqué avec Figues de Turquie, strictement très fraîches.

EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS.

839-851
Mont-Royal
Est
angle Fabre



Téléphone
Amherst
2143

OCCASIONS POUR LES FETES

Chandails, vestes ou coupe-
vent en laine—Modèles fer-
més ou ouverts, nuances
unies, ou finies avec qua-
drillages de fantaisie. Tail-
les 36 à 50. Prix des Fê-
tes.

Chemises en sole Rayon—
Jacquard, broché, fines avec faux
col séparé pour assortir.
Fond blanc fini avec rayures
de couleurs de fantaisie.
Pointures 13 1/2 à 15 1/2.
Prix assortis—

Cravates en sole française,
Double ou non doublée,
dessins de fantaisie, riches
nuances. Prix variés—

Gants en laine ou en kid—
Double ou non doublés,
très appropriés pour hom-
mes ou garçons. Pointures
1 à 7 pour garçons; 7
à 10 pour hommes. Prix
spéciaux, la paire—

\$1.95 à \$7.50 \$1.50 à \$6.00 \$2.00 50c à \$5.00

Le gouvernement responsable

TROISIEME COURS DE M. L'ABBÉ LIONEL GROULX A L'UNIVERSITE

Voici le résumé du cours de M. l'abbé Lionel Groulx à l'Université, hier soir :

Après son échec du printemps de 1847, le ministère canadien n'employa plus son reste de vie qu'à prolonger son agonie. Quelle disgrâce que ce gouvernement anémique quand jamais peut-être le pays n'avait tant besoin d'être gouverné. La crise économique atteignait sa phase aiguë. L'effacement du libre-échange dans le Royaume-Uni frappait le Canada dans les deux extrêmes, on en eut des derniers temps, il avait engagé tout son crédit disponible : l'industrie du blé et de la farine et l'amélioration de ses voies fluviales. Ce crédit, une autre calamité allait lui donner le coup de grâce : le typhus irlandais. La famine d'Irlande déterminait vers l'Amérique un exode en masse des petits fermiers et des paysans de l'Ile. Le Canada en devait recevoir plus de 100,000. Bientôt la fièvre de vaisseau éclata, entraînant à la grosse-ile et aux ports de débarquement malades et mourants. Un mouvement d'héroïsme secoua la population canadienne. La charité se donna jusqu'à la mort, mais le fleau se soldait par d'autres frais que l'héroïsme. Obligé d'avancer de fortes sommes pour le soulagement des infortunés immigrants, le gouvernement dut suspendre tous les travaux publics, on se trouva dans l'impuissance de s'acquitter des intérêts de sa dette ou d'avoir recours à des obligations discréditées.

Puis que la crise elle-même, sa répercussion sur le sentiment populaire effraya lord Elgin. Dans le monde politique et commercial, l'embarras toucha à la panique. Le mouvement de désaffection à l'égard de la métropole s'accroît à grande allure. A quelques fins prolonger le "consortium" politique, se dit-on dans les milieux toriers, s'il ne vaut aux colonies que crises financières et fait d'elles le dépotier du paupérisme européen, alors que, pour atteindre à une fortune rapide et merveilleuse, il suffirait au Canada d'accrocher son char à l'étoile américaine? Que de problèmes et quelles tâches se dressent devant lord Elgin, mais à quelle politique vigoureuse et cohérente s'adonner avec le cabinet fantôme qui tient ou semble tenir le timon des affaires?

Enfin la dissolution des Chambres avait lieu en décembre 1847. Les élections suivantes en janvier 1848. Des urnes sortait une majorité réformatrice. Le 11 mars un nouveau ministère Lafontaine-Baldwin était constitué. Qu'était-ce que cet événement à la fois simple et considérable? Pour la première fois, dans l'histoire canadienne, un gouverneur venait d'accorder sa sanction à la volonté de la Chambre et du pays manifestée par des élections libres. Il le faisait au nom de principes qui lui étaient personnels, mais aussi en vertu d'instructions expresses du gouvernement métropolitain. Cette date du 11 mars 1848 prend donc l'importance et la dignité d'une borne entre deux époques. Elle ne marque point, comme on l'a dit quelquefois, la naissance d'une nation, mais la disparition des colonies au sens antique du mot et l'avènement des Dominions dans la portion nord-américaine de l'empire britannique. Le 8 février 1850, dans un solennel discours à Westminster, lord John Russell annonçait et définissait la nouvelle politique coloniale. Ses formules seraient si pleines et si absolues et prononcées avec un tel détachement que lord Elgin s'en trouverait mécontent et le ministère canadien effrayé! Il semble qu'en apparence pour une croisade toute nouvelle, la frégate anglaise n'ait que le souci de se débarrasser de toute amarré et de tout lest. Dans l'ordre politique, administratif, économique, le Canada faisait des gains considérables.

Nulle part, peut-être la répercussion des derniers événements ne se voit plus considérable que dans le Bas-Canada. Quand on examine à quels titres les Canadiens français furent appelés par Elgin à participer à l'administration; que l'on rapproche l'abrogation de l'article 41 de la Constitution de l'Union restreignant l'usage de la langue française, de la lecture en français du discours de la Couronne à la session de 1849, il ressort de tous ces faits et gestes une solennelle réputation de la politique de fusion de 1841, et la proclamation définitive de l'égalité des langues et des races anglaise et française au Canada.

A qui convient-il de faire hommage de cette grande victoire? Le professeur fait ici la part du gouvernement britannique et des parlementaires coloniaux. Que le Canada doive ses libertés à l'Angleterre, éducatrice des petits peuples, c'est là un poncif de harangues officielles aussi faux que populaire. Il serait aussi erroné de faire hommage des libertés canadiennes aux seuls parlementaires des Chambres coloniales. La métropole, une sorte de synchronisme historique déterminèrent l'ère nouvelle. Quelque grande que soit la part des parlementaires français, ils furent aussi aidés par d'autres facteurs et notamment par la force du nombre que le paysan leur fournit. De telle sorte que le serais des causes s'élargissant et s'élevant, la victoire de 1848 ne s'explique que par la collaboration de tout un peuple et par l'intervention des plus hautes efficacités de l'ordre moral.

Savez-vous où vous allez?

La saison de l'opérette bat son plein. Voulez-vous savoir ce que valent au point de vue littéraire et moral les oeuvres qu'on y donne? Rien n'est plus facile, il n'est qu'à se procurer OPERAS, OPERETTES par l'abbé Bethléem et collaborateurs.

Volume de 575 pages qui se vend au prix modique de 75c. au comptant et 85c. par la poste.

L'édition est de 1926 et par conséquent très récente.

Service de librairie du Devoir.

Changements militaires

Ottawa, Ont., 22. (S.P.C.) — M. J. L. Ralston, ministre de la défense nationale, vient d'effectuer certains changements dans le commandement des districts militaires du Canada, lesquels seront mis en vigueur le 1er mai 1928.

Le major général J. H. Elmsley, actuellement officier commandant du district no 3, à Kingston, Ont., sera nommé officier-commandant du district militaire no 10, à Winnipeg, Man.

Le major général H. D. B. Ketchum, actuellement officier commandant du district militaire no 10, à Winnipeg, sera nommé officier-commandant du district no 6 avec quartiers-généraux à Halifax, N.-E., remplaçant le colonel commandant A. P. H. Powell, qui est mis à sa retraite.

Le brigadier général J. H. Ross, actuellement commandant du district militaire no 11 à Victoria, C.B., sera nommé officier commandant du district militaire no 12, à Regina, Sask.

Le colonel commandant W. W. P. Gibbons, actuellement commandant du district militaire no 13, à Calgary, Alta., sera nommé officier commandant du district militaire no 3 à Kingston.

Le brigadier-général D. M. Ormond, actuellement commandant du district militaire no 12, à Regina, assumera le commandement du district militaire no 13, à Calgary.

Le brigadier-général A. G. L. McNaughton, assumera le commandement du district no 11 à Victoria.

A Washington

Washington, 22. — Le secrétaire d'Etat a nié hier les accusations portées contre Miguel Avila, procureur des documents mexicains publiés dans les journaux de Hearst; il n'a pas voulu admettre qu'il lui en aurait vendu un qu'il en aurait cédé à l'ambassade américaine à Mexico.

Ceci ajoute encore aux récits contradictoires que doit éclairer le Sénat dans son enquête sur les journaux; l'enquête elle-même subira un nouveau retard.

La protestation du département d'Etat a suivi la déclaration faite mardi au comité d'enquête par M. R. H. Murray, ancien correspondant du New York World, à Mexico, à l'effet qu'Avila aurait vendu de ces documents mexicains à l'ambassade américaine à Mexico.

Il échappe à la mort

Ottawa, 22 — Un des aviateurs du gouvernement à l'île Nottingham, située dans le détroit d'Hudson, a échappé miraculeusement à la mort. Au cours d'une patrouille quotidienne, le moteur de sa machine à fait défaut. Comme la terre était éloignée, le pilote a réussi à descendre sur un large plateau de glace flottante. Des camarades inquiets de ne plus le revoir sont partis à sa recherche durant la nuit. L'un d'eux l'a repéré et rejoint sur le plateau de glace. Le moteur a été réparé et remis en marche et les deux aviateurs sont repartis pour rentrer au poste.

Service de trains supplémentaires pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An

A l'occasion de ces fêtes, le Canadian National annonce qu'il fera circuler les trains supplémentaires suivants :

MONTREAL-HUNTINGDON
Un train supplémentaire quittera Montréal à 2.30 p.m. les samedis 24 et 31 décembre, pour arriver à Huntingdon à 4.50 p.m., après avoir fait tous les arrêts intermédiaires. Les voyageurs pour Huntingdon prendront le train régulier quittant Montréal à 4.35 p.m.

Les dimanches 25 décembre et 1er janvier, un train supplémentaire circulera de Montréal à Huntingdon, quittant Montréal à 7.30 a.m. Au retour, ce train quittera Huntingdon à 7.30 p.m., les dimanches 25 décembre et 1er janvier, et arrivera à Montréal à 9.40 p.m., après avoir fait tous les arrêts intermédiaires.

MONTREAL-RICHMOND
Les samedis 24 et 31 décembre, un train supplémentaire quittera Montréal à 3.45 p.m. pour Richmond. Au retour, ce train quittera Richmond à 6.50 p.m., les lundis 25 décembre et 2 janvier, et arrivera à Montréal à 8.50 p.m., après avoir fait tous les arrêts intermédiaires, en allant et revenant.

MONTREAL-OTTAWA
Un train supplémentaire quittera Montréal à 3.45 p.m., les samedis 24 et 31 décembre, pour Ottawa. Ce train fera tous les arrêts intermédiaires entre Goulet Junction et Ottawa seulement.

MONTREAL-TORONTO
Le samedi 24 décembre, les trains Nos 20 et 21 circuleront entre Montréal et Toronto.

MONTREAL-HUBERTEAU-LAC REMI
Les lundis 26 décembre et 2 janvier, un train supplémentaire quittera Montréal à 9 a.m. pour Hubertau, Lac Remi et toutes les gares intermédiaires; au retour, ce train quittera Lac Remi à 4.30 p.m., pour arriver à Montréal à 8.45 p.m. Les dimanches 25 décembre et 1er janvier, le service des trains ne change pas.

Les agents peuvent maintenant vous fournir les départs de ces services de trains supplémentaires.

Pour plus amples détails, billets, etc., adressez-vous à tout agent du Canadian National ou au bureau des billets en ville, 530 rue St-Jacques. Main 4731. (P.)

Diner de Noël au Refuge de la Merci

Mardi prochain le 27 décembre a lieu à Notre-Dame de la Merci un dîner de Noël pour lequel on sollicite des dons des amis de l'institution. Prière de les adresser au Refuge même, rue St-Paul, près Bonsecours.

Vers la Malbaie

Québec, 22. — L'avion venant de New-York et se rendant à la Malbaie pour inaugurer le service de courriers aériens entre la Malbaie et Clark City, a survolé Québec hier après-midi. Il survola la ville et se dirigea ensuite vers la Malbaie. La machine était pilotée par le capitaine Charles Sutton ayant avec lui le Dr Louis Cuisinier comme passager.

Lloyd George pris à partie

Londres, 22. — Lloyd George et Walter Guinness, ministre de l'agriculture, se sont chinés hier au sujet d'un discours vieux d'un quart de siècle où Lloyd George aurait dit que les proprios étaient une classe rapace. Lloyd George prétend que c'est faux. L'incident n'a pas tiré à conséquence.

Arbre de Noël de l'Assistance Maternelle

A ce mois de l'année, toutes les associations charitables rivalisent pour faire plus grande possible la part du pauvre à l'occasion des fêtes de fin d'année. Chacune parmi des oeuvres de charité, fait des prodiges d'activité et de dévouement, pour pouvoir procurer aux indigents, un peu de confort et beaucoup de douceurs.

A la requête de Mme M. Hamilton, fondatrice et directrice générale de l'oeuvre bienfaisante de l'Assistance Maternelle, oeuvre qui mérite le meilleur de notre admiration, Mme J.-A. Lachance, présidente du cercle "Entre Amies" (une filiale de l'Assistance) pour rester fidèle à cette belle et bonne coutume établie depuis plusieurs années, prépare un arbre de Noël merveilleux, au profit des mères pauvres et de leurs enfants. Cette fête si impatiemment attendue par eux, aura lieu le 25 décembre à 3h. p.m. dans les salons de l'hôpital de l'Assistance, 118, rue Chénier; il y aura bénédiction solennelle de l'arbre de Noël, causerie intéressante à la portée des enfants, abondants goûters servis à tous les pauvres qui y assisteront.

Outre les jouets nombreux que les branches de cet arbre porteront, il y aura bonbons et fruits en grande quantité, ainsi que des paniers remplis de bonnes et succu-

lentes choses; pour la mère pauvre et sa famille, de volumineux paquets contenant des objets de literie, des chaussures, des vêtements de toute sorte. Pour faire le plus d'heureux possibles, les dames qui font partie du Cercle "Entre Amies", ont cette louable habitude de se réunir une fois la semaine toute l'année et de coudre diligemment des layettes, des sous-vêtements, des confortables; elles tricotent bas, cache-nez, chandails, etc., pour vêtir et secourir la mère pauvre que l'Assistance lui signale et lui recommande.

Nous offrons nos sincères félicitations à Mme Lachance et aux dames du Cercle "Entre Amies" pour cette belle oeuvre de l'arbre de Noël, qu'elles entreprennent tous les ans avec le plus grand succès et pour laquelle l'heureuse initiative de leurs coeurs généreux, ne leur épargne aucune démarche.

Grâce à leur charité incomparable, un bien est fait que nous ne pouvons exactement calculer, et leur dévouement trouve toujours de nouvelles plaies à panser, et de nouvelles misères à soulager.

La récompense de ce geste plein de générosité d'organiser un arbre de Noël, sera de voir briller au fond des yeux douloureux des mères pauvres, une étincelle de bonheur, et de constater du plaisir et de la joie sur les figures ravies des enfants miséreux. (Communiqué)

Voici le temps des Fêtes!

Les achats sont plus nombreux. Profitez-en pour encourager les annonceurs du DEVOIR. Réclamez-vous auprès d'eux de votre qualité de lecteurs du DEVOIR?

Aussi simple qu'il est rapide

Service EXTRA RAPIDE de MONTREAL

Le nouveau et remarquable service à Longue Distance est en opération dans la plupart des seize postes centraux de Montréal. Il fonctionnera dans tous les autres échanges dès que nous pourrons compléter l'installation de l'outillage nécessaire.

Vous décrochez le récepteur et demandez "Longue Distance." Donnez-lui le numéro du poste éloigné. Dans la plupart des cas elle pourra compléter la communication pendant que vous êtes au téléphone. Quoi de plus simple?

Si vous ne connaissez pas le numéro, la téléphoniste de Longue Distance le cherchera pour vous — et vous le donnerez — pour que vous puissiez lier la note et l'utiliser à l'occasion.

Des milliers d'abonnés utilisent le service "extra rapide" et en sont très satisfaits. Le point capital c'est de pouvoir donner le numéro du poste éloigné à la téléphoniste, tout comme pour un appel local.



F. G. WEBBER, Gérant.

L'ALMANACH de l'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE 1928

Le plus beau des almanachs canadiens.

Un superbe album littéraire illustré

Prix: \$0.50 l'unité, par la poste: \$0.60.

\$4.80 la douzaine, port en plus.

LE SECRETARIAT DES OEUVRES,

105, rue Ste-Anne, Québec.

S. Y. P. — Donnez votre commande dès maintenant.

TRAINS DE JOUR ET DE NUIT

via le

PACIFIQUE CANADIEN

entre

MONTREAL ET BOSTON

circulent maintenant par leur voie directe régulière, via Wells River, Plymouth et Concord

Matériel roulant et heures tels qu'indiqués dans l'horaire régulier d'automne et d'hiver du

PACIFIQUE CANADIEN

L'ALOUETTE

LE "RED WING"

Dép. Montréal . . 9.10 a.m.

Dép. Montréal . . 8.30 p.m.

Dép. Boston . . 9.00 a.m.

Dép. Boston . . 9.00 p.m.

Pour billets et plus amples renseignements : Bureau des billets de Montréal, 143 rue St-Jacques, tél. HARBOUR 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

PACIFIQUE CANADIEN



VOTRE MONTREAL

Fin des monographies du Montréal historique

DEPUIS le 30 mai, la Compagnie des Tramways a publié, chaque semaine, une monographie sur Montréal au double point de vue artistique et historique. Cette série d'annonces est maintenant terminée. En 1928 elle fera paraître une nouvelle série se rapportant à d'autres sujets qu'elle recommande tout spécialement à la bienveillante attention des lecteurs. Une grande partie des documents qui ont été réunis ne peut se trouver dans aucune biblio-

thèque et nous sommes persuadés que la collection complète est digne d'être précieusement conservée. Nous pensons, au début de l'année prochaine, relier ensemble, sous forme d'album, la première série déjà parue pour répondre aux nombreuses demandes de ceux qui veulent conserver les renseignements que nous avons pu recueillir sur les points dignes d'intérêt et les monuments historiques de Montréal qui peuvent être facilement atteints par les tramways et les autobus de la Compagnie.



Copyright, au Canada, 1928

Là où l'été règne durant les longs mois d'hiver

La côte du Pacifique

La Colombie Anglaise

La Californie

Des jours ensoleillés, des brises parfumées vous invitent à tous les amusements d'été—golf, bain, auto, promenades. Vancouver et Victoria vous attendent. La Colombie Anglaise vous offre tous ses charmes. Plus au sud, c'est la Californie avec ses villes attrayantes et ses vieilles missions espagnoles.

Le "Continental Limited"

Part de la Gare Bonaventure, Montréal, tous les jours pour Vancouver en passant par Winnipeg, Edmonton et le Parc National Jasper renommé pour la beauté de ses paysages. Ce train est tout aisé et possède un poste récepteur de radio.

L'International Limited

Part de la Gare Bonaventure, Montréal, tous les jours pour Chicago en passant par Toronto et Sarnia. De Chicago vous avez le choix entre plusieurs routes américaines très pittoresques et pouvez revenir par Victoria et Vancouver.

Les billets de touristes sont bons pour aller par une route et revenir par une autre.

Renseignements et réservations de places auprès de tout agent de la Canadian National ou au Bureau des billets, 139 rue St-Jacques, Main 4731

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

Imposition du chapeau rouge

AUX CARDINAUX ROULEAU, LÉPICIER, BINET ET SZERODYI — ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

Rome, 22. — Le Pape a remis, hier après-midi, le chapeau rouge à quatre des cinq cardinaux qu'il vient de créer: aux cardinaux Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec, Charles-Joseph Binet, archevêque de Besançon, Alessio Lepicier, évêque titulaire de Tarse, et Justinien Szeredyi, archevêque de Gran.

Mgr Lepicier, se disant l'interprète des autres cardinaux, a assuré le Souverain Pontife de leur attachement filial. Il a dit qu'ils étaient prêts à porter le lourd fardeau qu'on leur avait imposé avec cette nouvelle dignité.

Dans sa réponse, le Pape a fait allusion au fait que les nouveaux récipiendaires de la pourpre étaient relativement jeunes. Il mentionna le cardinal Szeredyi comme le Benjamin du Sacré Collège.

Il rappela au cardinal Rouleau son travail pour l'éducation dans son diocèse et dans la province de Québec et il termina en disant: "Comme le Canada est vaste et catholique!"

Le Pape rendit hommage aux études et aux travaux du cardinal Lepicier, au succès qu'il obtint dans ses missions apostoliques en Angleterre, en Écosse et en Ethiopie. Il rappela que Mgr Lepicier était né à Vaucouleurs, une ville de France étroitement liée avec l'histoire de Jeanne d'Arc, dans le diocèse de Verdun, un autre nom que la récente guerre a magnifiquement grandi.

Le Saint-Père a félicité le cardinal Binet de ses travaux de reconstruction des églises détruites pendant la guerre dans son diocèse de Soissons, où 200 sur 400 ont été rebâties. Il termina son discours en parlant des Ordres religieux auxquels appartiennent les nouveaux cardinaux.

La salle du Consistoire était remplie de personnages éminents, d'ecclésiastiques, dont un bon nombre de Canadiens français.

En parlant du cardinal Rouleau, Sa Sainteté a dit que le diocèse de la vallée du Saint-Laurent a en lui un apôtre de science et un apôtre de vie chrétienne.

Les tramways rue Ontario

La ville vient de soumettre à la Commission des tramways la résolution du conseil municipal demandant d'améliorer le service des tramways rue Ontario.

On dit que c'est l'un des problèmes de la circulation les plus difficiles qui soient parce que ces tramways doivent descendre à la rue Craig par la rue Bleury qui est déjà encombrée par un grand nombre de lignes. Les 92 tramways qui font le service rue Ontario aux heures d'affluence ne suffisent pas parce que la circulation n'est pas régulière à cause de l'encombrement de la rue Bleury.

Un moyen que certains suggèrent pour améliorer cette situation est de prolonger la ligne rue Ontario jusqu'à la place Burnside. On éviterait ainsi de faire descendre ces tramways à la rue Craig, ce qui aurait pour effet de décongestionner d'autant la rue Bleury. Cela, naturellement, ne pourra être fait qu'à la condition que la ville exécute ses plans d'élargissement à la place Burnside. Les autorités viennent de faire connaître leurs plans à ce sujet.

Cosgrave ne viendra pas au Canada

Dublin, 22. — Le président Cosgrave, de l'Etat Libre d'Irlande, ne se rendra pas en Canada lors de sa visite aux Etats-Unis. M. James J. Walsh, le ministre des postes et télégraphes dans le cabinet Cosgrave, a annoncé hier au représentant de la Presse Canadienne que le président regrette de ne pouvoir visiter le Canada. Le manque de temps est la seule raison qui l'en empêche.

Peu d'ouvrages s'égalent à celui-là

Peu d'ouvrages, en langue française, s'égalent aux *Méditations sur les Evangiles* de Bossuet. Vous pouvez les offrir en épreuves pour 75 sous et si le destinataire est intelligent il vous louera de votre choix. D'autres livres sont dans cette liste qui plairont aux esprits sérieux et aux personnes pieuses.

LIVRES PIEUX

- Paroissien romain*, cuir agate, souple, ornements à froid et dorure sur plat, tranche dorée, 373 pages. Au comptoir et par la poste... \$1.00
- Paroissien*, veau glacé très souple, avec filet doré sur plats, gardes soie et dentelle or, tranche rouge sous or. 330 pages. Au comptoir et par la poste... \$1.45
- Ave Maria*, cuir souple, ornements à froid et dorures sur plat, tranche dorée, plus de 400 pages. Au comptoir et par la poste... \$1.25
- Paroissien*, cuir souple, tranche dorée, 220 pages. Au comptoir et par la poste... 60s
- Ave Maria*, mouton chagriné souple, tranche dorée, 408 pages. Au comptoir et par la poste... 90s
- Méditations sur l'Evangile*, par Bossuet, percaline façon cuir, près de 800 pages. Au comptoir... 75s, par la poste... 85s
- Imitation de Jésus-Christ*, traduction de l'abbé F. de Lamennais, cuir petit chagrin grenat, reliure souple, coins ronds, tranche dorée. Au comptoir et par la poste... 50s
- Les trois petits mois réunis* avec Résolution et Bouquet spirituel pour chaque jour par le chanoine de Bellune. Mois de St-Joseph. Mois de Marie. Mois du Sacré-Cœur. Percaline façon cuir, reliure souple, coins ronds, tranche dorée. 292 pages. Au comptoir et par la poste... 20s
- Pensez-y-bien* ou réflexions sur les quatre fins dernières, 295 pages même reliure et même prix que le précédent.
- Imitation de Jésus-Christ* avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, suivie des prières durant la Sainte-Messe et des Vêpres du dimanche, 400 pages. Même reliure et même prix que le précédent.
- Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge* par Saint-Alphonse de Liguori, 324 pages. Même reliure et même prix que le précédent.
- Petit Missel illustré* par l'abbé Victorin Germain, pour les enfants. Au comptoir et par la poste... 15s
- Nouveauté: **TABLEAUX DE LA MESSE EXPLIQUÉS**, contenant 26 gravures en teinte représentant les diverses phases de la Messe avec, à chacune, une explication succincte à l'usage des petits enfants. Cartonnage avec jolie couverture en couleurs. Au comptoir et par la poste... 10s

Service de Librairie du Devoir

336 Notre-Dame est, Montréal.

UN NOUVEAU SQUARE

A L'ANGLE DES RUES BURNSIDE ET ONTARIO

Par l'entremise de ses avocats, la ville a déposé hier en Cour supérieure les plans complets pour l'aménagement d'un square au point de jonction des rues Burnside et Ontario, pour l'élargissement de la rue Burnside, de la rue Saint-Urbain, de l'avenue du Parc, de l'avenue des Erables et du boulevard Saint-Joseph.

Ce nouveau square comprendrait tout l'espace compris de la rue Université à la rue Union, de la rue Burnside à la moitié de la distance vers la rue Sherbrooke. En élargissant la rue Burnside du côté nord, on obtiendrait ainsi une rue large qui communiquerait plus facilement avec l'est par la rue Ontario grâce à ce square qui fera ainsi disparaître l'angle dangereux qui existe à cet endroit.

L'élargissement de la rue Burnside exigera la disparition de plusieurs immeubles importants, comme l'ancien *Homeopathic Hospital*, et d'importantes maisons à appartements. De même, le nouveau square exigera la disparition de l'*University Court Apartment*, du *Richmond Apartment*, et de l'immeuble de la *Montreal Insurance*.

L'élargissement de la rue Saint-Urbain exigera aussi la démolition de plusieurs grands édifices. La rue, qui a actuellement une largeur de 32 pieds, sera élargie à 90 pieds, de la rue Craig à la rue Mont-Royal.

La rue sera élargie vers l'est, mais il faudra le faire des deux côtés en arrivant à la rue Ste-Catherine, afin de la redresser. Les immeubles qui seront affectés par cet élargissement comprennent le théâtre *Gaiety*, l'*Arena Mont-Royal*, le *Baron Byng High School*, et une synagogue.

Joyeux déjeuner de Noël

Le grand déjeuner de Noël du *Club de Publicité de Montréal* a eu lieu hier midi dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. C. W. Stokes. Cette fête annuelle du Club a remporté un vif succès et près de 400 convives y ont assisté.

Suivant la tradition, les discours ont été soigneusement exclus et tels étaient d'ailleurs l'animation et l'enthousiasme que MM. Stokes, Gilbert Layton, Georges Arcand et Walter Brouillette qui annonçaient les numéros de divertissements avaient peine à se faire entendre malgré le secours du porte-voix. De nombreuses maisons de commerce avaient envoyé des présents de toute nature qui ont été distribués aux membres du Club. On y voyait du chocolat, des cigares, bottins, disques de phonographe, pipes, peinture.

Plusieurs dîners ont été tirés. L'une d'elle n'avait pas encore été mise à la broche et a relégué avec un ahurissement compréhensible la bruyante assemblée et les lambris dorés de la salle.

Le déjeuner a été agrémenté de danse, de chant, d'orchestre et de gramophone.

Un numéro de divertissement avait été organisé par des membres du club et comprenait un orchestre en tous points remarquable formé de trompettes khazou dont les accents nasillards servaient de juste assortiment aux proclamations d'un héraut enfariné.

Le prochain déjeuner-causerie du *Club de Publicité* aura lieu mercredi prochain le 28 décembre, dans le salon D de l'hôtel Mont-Royal.

Voici le temps des Fêtes!

Les achats sont plus nombreux. Profitez-en pour encourager les annonceurs du DEVOIR. Réclamez-vous auprès d'eux de votre qualité de lecteurs du DEVOIR?

Expériences radiophoniques

Ottawa, 22. (S.P.C.) — La *British Broadcasting Corporation* fait actuellement des expériences pour la transmission des programmes anglais en Amérique par le moyen d'ondes courtes dirigées. Le département de radiophonie fédéral enregistre les phases de réception pour trouver l'endroit le plus favorable à la réception sur ondes courtes. Si les expériences sont favorables les programmes seront captés par un poste récepteur et la musique irradiée par un poste émetteur à longueurs d'ondes normales.

Les expériences se font de 7h. 30 à 8h. 30 du matin et de 2 à 5 heures de l'après-midi.

La Commission des arrondissements

A trois heures demain après-midi, dans la salle de réunion de la Commission métropolitaine, la commission chargée d'étudier le mode d'administration par arrondissements à Montréal se réunira sous la présidence de M. Gaspard Desjardins. La commission étudiera les projets qui lui ont été soumis à ce sujet.

Un autre projet qui lui sera soumis est à l'effet de coordonner les services d'hygiène et de santé des municipalités de la banlieue avec celui de Montréal.

En Allemagne

Berlin, 22. — Le nouvel ambassadeur allemand aux Etats-Unis, le Dr Friedrich von Prittwitz-Gaffron, espère qu'il ne sera jamais un ambassadeur solennel. C'est ce qu'il a déclaré hier à l'*American Club* qui recevait à déjeuner en son honneur.

Il a dit qu'il considérait comme de bon genre le fait qu'il prononçait son premier discours, depuis sa nomination, en anglais.

Les invités gardèrent ensuite une minute de silence pour rendre hommage aux prisonniers du sous-marin S-4 qui se sont noyés.

Mort de l'abbé J.-D. McLeod

Antigonish, N.-E., 22. — M. l'abbé John Duncan McLeod, curé de la paroisse de Saint-Jean, New-Glasgow, depuis plus de 30 ans, est mort hier à l'hôpital Sainte-Marie. Il était né en 1871.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.B., Jean Fautoux, L.L.B.

BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 21. Main 5228
56, rue Notre-Dame ouest Montréal

Vanier & Vanier

AVOCATS
Anatole Vanier, Guy Vanier.
Tél. Havre 2941 97 Saint-Jacques

Cartier, Barcelo et Rivard

AVOCATS
Chambre 701a, Immeuble "Power"
88, rue Craig ouest Montréal

ST-GERMAIN GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Panet-Raymond, L.L.B.

MAURICE DUPRE, L. L. L. C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 et 213
QUEBEC

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4553 Montréal

Art Emporium Limited

1429 Ave McGill College — L.N. 3698
Assortiment complet de matériaux pour artistes, ainsi que gravures et cadres.
1-5-28

MARQUES DE COMMERCE

Expériences en vue des
Demandes le Manuel traitant des Brevets
d'Invention, Marques, etc.
MARION & MARION
Fondés en 1907
364, rue Université, Montréal.



LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Un nouvel immeuble pour les douanes

A une réunion hebdomadaire, hier après-midi, le *Board of Trade* a décidé d'envoyer au premier ministre du pays, au ministre du revenu national et au ministre des travaux publics une délégation du *Board* qui sera chargée de demander l'érection à Montréal d'un nouvel immeuble pour les douanes et aussi, autant que ce sera possible, pour tous les services fédéraux ayant bureaux en ville. La délégation demandera au gouvernement d'élever l'immeuble en question sur le terrain contigu à celui où s'élève le présent immeuble des douanes et d'utiliser les fondations faites avant la guerre en prévision de la construction d'un nouvel immeuble.

Le conseil du *Board of Trade* admet que le gouvernement a déjà beaucoup amélioré le service des douanes à Montréal, mais il est d'avis que la construction d'un nouvel immeuble pour le service des douanes et pour tous les services fédéraux de la ville s'impose de plus en plus.

En juillet dernier, le conseil du *Board of Trade* a envoyé une délégation à Ottawa relativement à cette question. On croit que la nouvelle entrevue aura lieu en janvier.

Dans une lettre au conseil, lettre dont on a donné lecture hier, le premier ministre et le ministre du revenu donnent au *Board of Trade* l'assurance qu'ils étudieront sa demande que soient abrogés les impôts sur les antiquités importées par des particuliers.

Projet de MM. Savard et Schubert

Les échevins Savard et Schubert proposeront, à la prochaine réunion du conseil, un amendement au règlement touchant les salles de spectacles, afin qu'il devienne obligatoire d'aménager les sièges de manière à ce qu'ils se relèvent automatiquement lorsqu'ils ne sont pas occupés. On veut assurer ainsi la plus grande liberté possible de mouvements dans les salles de spectacles, en cas d'incendie ou autrement.

Il s'agit pour les propriétaires de poser à chaque siège un ressort approuvé par le directeur des travaux publics.

Un théâtre, l'*Impertal*, et la salle de la paroisse Saint-Patrice ont déjà adopté un tel dispositif à leurs sièges, tout comme cela a été fait dans les plus grands théâtres de l'étranger.

Pour répondre au discours du trône

LE PREMIER MINISTRE CHOISIT LE DR ANATOLE PLANTE ET M. JOSEPH POWER

Québec, 22. — Le Dr Anatole Plante, le nouveau député de Mercier, et M. Joseph Power, le nouveau député de Québec-ouest, seront les proposeurs de l'adresse en réponse au discours du trône à l'Assemblée législative. M. Taschereau a annoncé la nouvelle hier après-midi.

Les noms des deux inamovibles qui accompliront ce rite au Conseil

Le froid en Angleterre

Vienne, 22. — Le froid sévit en Autriche et dans les Balkans. Les services de trains et les télégraphes fonctionnent très mal et on n'a pas eu de nouvelles de certains endroits depuis plusieurs jours. A Nagybatony, Hongrie, le thermomètre marquait hier 23° sous zéro, la plus basse température dans cette région depuis 30 ans. A Budapest, il faisait 6 en bas de zéro, à Vienne, 5, à Belgrade, 4. La navigation sur le Danube est interrompue par la glace qui recouvre tout le fleuve.

En radoub

New-York, 22. — Le *Leviathan*, de la United States Lines, entre en radoub aujourd'hui pour subir des réparations. Le radoubage de ce navire se fait tous les ans. Le *Leviathan* reprendra son service le 11 février.

Donnez un manteau de fourrure Desjardins pour Noël!



Savez-vous que, pour la modique somme de cent dollars, vous pouvez acheter chez Desjardins un manteau de fourrure — d'une qualité, d'une confection et d'une durabilité insurpassables pour le prix? Vous pouvez difficilement, à moins, faire de cadeau réellement appréciable, et aucun ne fera plus plaisir ni ne procurera de plus grande satisfaction.

Cent dollars, c'est là la plus modeste valeur de Desjardins. A plus, il vous offre pratiquement un modèle pour chaque prix... jusqu'aux fourrures les plus rares et les plus dispendieuses. Desjardins vous donne l'avantage d'offrir, comme cadeau de Noël, un bon manteau de fourrure, tout en ne payant pas plus que vous le permet votre condition de fortune.

FOURRURES
DE
QUALITE

CHAS DESJARDINS & CIE

1170 rue St-Denis

FACILITES
DE
PAIEMENT

MAin
7733

MAin
7733

ANTHRACITE

VÉRITABLE



ÉCOSSAIS

Nouvelle Adresse:

107, Immeuble Banque de Toronto

Angle rues McGill et St-Jacques

Scotch Anthracite Coal Company, Limited

Officiers:

Secrétaire-trésorier:
J. K. Dissett

Contrôleur:
C. L. Chapman

Service des ventes:

Frank T. Malone, Gérant

R. C. Huxley

W. Jackson

Surintendant des quais:
Marino Paparelli

A E. Green

MAin
7733

MAin
7733

Achetez tôt - Vous Achèterez mieux!

En faisant vos emplettes de bonne heure -- avant Noël et le jour de l'An -- vous trouverez un plus grand choix et vous éviterez l'encombrement. Vous aurez plus de satisfaction et vous ferez en même temps une bonne action: Votre empressement facilitera et diminuera la tâche des commis, livreurs et autres.

EMPORTEZ AVEC VOUS LES PETITS COLIS AUTANT QUE POSSIBLE---HATEZ-VOUS S'IL VOUS PLAÎT

D'ici Noël il ne **2** JOURS reste plus que - Et d'ici le Jour de **8** JOURS l'An, seulement -

COMME AU
BON VIEUX TEMPS

TOURTIÈRE

DE FAMILLE ET

PÂTE DE FOIE GRAS

LA MARQUE "CONTANT" SUR CES PRODUITS EST ENCORE LA MEILLEURE

L'aliment par excellence pour les Fêtes -- Voir votre boucher

S. L. CONTANT

5149 RUE MARQUETTE

La grande salaison
canadienne-française.
Tél. AMherst 2171

IL N'EST PAS TROP TARD!

ENEZ CHOISIR VOTRE CADEAU
PARMI LES ARTICLES SUIVANTS:

Lampes portatives 2.98 à 27.50
Grille-pain 1.99 à 6.75
Fers à repasser 1.99 à 7.50
Assécheurs de cheveux 7.95 à 15.00
Vibrateur 17.50
Fers à friser 1.49 à 4.49
Chauffettes électriques 4.89 à 10.75

Nous vous invitons à venir entendre la merveille des merveilles des
HAUT-PARLEURS
-- le seul donnant au radio son plein rendement.

CLOVIS ELECTRIC CIE, LTEE

494, SAINTE-CATHERINE EST

Tél: Dépt Electricité et Radio -- Est 6190
Dépt Ferronnerie et Bureau -- Est 3540
J. A. LACASSE CLOVIS NIDING

LE PLUS BEAU CADEAU QUE VOUS PUISSEZ
VOUS OFFRIR

Un RADIO

de l'une ou l'autre marque:

STROMBERG-CARLSON
ou **DE FOREST-CROSSLEY**

EN VENTE CHEZ

Tél. Cherrier 4330 **L. O. TAILLON** 4220 rue Chambord

Maintenant en vente:

"L'ILLUSTRATION de NOËL" 2.00

LIBRAIRIE DEOM

1247, rue St-Denis, Montréal
(Voisin de l'Université)



almanach de la
langue française
1924
Ligue Française
Montréal

VIENT DE PARAÎTRE

L'Almanach de la langue française

POUR PENSER ET VIVRE EN PATRIOTE
--- 25 JOURS PAR AN ---

Prix: 0.25 l'unité
0.20 à la douz.
0.15 au cent
0.16 au mille

EN VENTE AU
DEVOIR
Service de Librairie,
236, Notre-Dame Est, Montréal.

Viva - Tonal Columbia

Successeur du Phonogra-
phe du même nom.

Le plus parfait instru-
ment sur le marché.

\$125 à \$375

Vendu à conditions fa-
ciles, à qui le désire.
Faites votre choix
aujourd'hui.

Canadian Graphophone & Piano Company Ltée

248, Sainte-Catherine Est -- Tél. Est 3539
A. A. GAGNIER, gérant.

Il est encore temps...

VOTRE PALETOT OU HABIT FAIT SUR

--- Commandé aujourd'hui, vous sera livré avant les Fêtes.

Allocation de **10%**

VALEURS EXCEPTIONNELLES -- Paletots et habits tout-faits pour
12.00 à 22.00

A nos nombreux clients, nous souhaitons un

JOYEUX NOËL

Scotch Woollen Tailors

J. L. VERVAIS, successeur.
UN SEUL MAGASIN

851, rue Ste-Catherine Est, près rue Maisonneuve

Vous lui ferez sûrement
plaisir, en lui achetant une

Carpette Wilton

sans couture -- 24 x 3 verges, couleurs assorties, dessins **\$39.50**
chinois. Valeur de \$75.00 pour

LE CADEAU PAR EXCELLENCE

Maison Filiatrault

TAPIS, PRELARTS, STORES et DRAPERIES sur commande!

Spécialité: Tapis pour Sanctuaires, Presbytères et
Communautés

1459-1463 Boul. St-Laurent, Montréal -- Tél. L'anc. 4970

Vous ne sauriez
faire un
meilleur choix

Les petits cadeaux qui font plaisir:

CRAVATES, GANTS, MOUCHOIRS, FOULARDS,
VESTONS DE FUMEURS, ROBES DE CHAMBRE, ETC.

Lechasseur LIMITEE

219, RUE SAINTE-CATHERINE EST

10% d'escompte

A qui apportera cette annonce en venant choisir ses cadeaux

Articles religieux: chapelets, plaquettes, statuettes, articles de bureau;
sous-main, calendriers etc.

Jouets -- Papeterie -- Articles de fantaisie.

LIBRAIRIE PEPIN Limitée

500 RUE STE-CATHERINE EST -- MONTREAL

Quel cadeau plus appréciable
et plus utile qu'un

-- Fer à repasser électrique
-- Un fer à friser
-- Un grille-pain ou une rôtissoire
Voyez notre assortiment.

Giner Desferres
Limitée

1406 SAINT-DENIS

Téléphone: L'anc. 5271

Pour Cadeaux à offrir Venez
directement chez BONIN.

(5 magasins)

GANTS, CRAVATES, MOUCHOIRS,
ROBES DE CHAMBRE, ETC.

BONIN & FRERE LIMITEE

103-107, 525, 669, 1815, rue Ste-Catherine Est
10, rue Bernard.

RELIURE d'ART

Maroquinerie -- Enluminures -- Reliure de bibliothèque

SPECIALITE: Nous faisons une spécialité de relier les "Vieux Manoirs",
"Vieilles Maisons". Les récipiendaires de tels cadeaux peuvent nous les
confier. Nous les habillerons artistement avec vos autres livres d'é-
trennes.

L'Atelier Philippe Beaudoin

L'atelier est ouvert tous les jours aux visiteurs
après 4 heures et trente,

1292, RUE SAINTE-ELISABETH -- L'ancaster 5594

UNE BELLE BAGUE DE FIANCAILLES

Ses amies: "Exquise" ont-elles dit, et certes le mot
était juste, elle venait de

LEGER ST-JEAN

BIJOUTIER
774, RUE ONTARIO EST -- Tél. AMherst 9223
Un seul magasin Près de l'église du Sacré-Coeur

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mercredis correspondants:

	1927	1926
Oeufs, caisses	21 16	22
Beurre, boîtes	252 227	169
Fromage, meules	206 111	40
LES PRIX DU GROS	42 119	82

FARINE

Le marché est plus ferme. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$8.00
Deuxième patente	\$7.40
Forle à bouillir	\$7.20
Farine à pâtisserie	\$7.00
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	\$3.75
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	\$3.40

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché des engrais est ferme et sans changement.

La demande est bonne et il y a peu de production.	
Gru blanc, tonne	\$44.25
Gru rouge, la tonne	\$36.25
Gru, la tonne	\$34.25

BEURRE ET FROMAGE

Le prix du beurre est sans changement et le marché est tranquille. Le marché du fromage est peu actif et on prévoit qu'il ne sera guère d'ici à la fin de l'année.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie.)	
Beurre:	
De crémère, en boîtes	39s.
De crémère, en blocs	40s.
De cuisine	33s.

FROMAGE

Québec, doux, meule 20 lbs	21s.
Québec, doux, au morceau	22s.
Canadien fort, mle de 80 lbs	27s.
Canadien fort, au morceau	28s.
Kraft, boîte de 5 lbs	34s.
Kraft, boîte de 1 lb	36s.
Oka	37s.

OEUF

Le marché est sans changement. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie.)

Oeufs frais:	
Chantrelle	70s.
Extras	65s.
Premiers	60s.
Poquettes	58s.
Seconds	40s.

OEUF D'ENTREPOT

Extras	47s.
Premiers	43s.
Seconds	38s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Le marché des patates est un peu à la baisse. Les Green Mountain coûtent au gros, prises au wagon, \$1.00; les branches du bas du fleuve, \$0.85; aux détaillants, on les vend respectivement \$1.20 et \$1.10, en sacs de 80 livres.	
---	--

FRUITS

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 108 rue des Commissaires.

Oranges Red Ball	\$5.50 à \$5.50 la boîte
Oranges Red Ball	\$6.00 à \$7.50 la boîte
Oranges de Floride	\$7.50 à \$9.50 la boîte
Citrons Red Ball	\$7.00 à \$8.00 la boîte
Sunkist	\$7.25 à \$8.25 la boîte
Citrons Messina	\$8.00 à \$9.00 la boîte
Pampelounes	\$8.00 à \$9.00 la boîte
Porto Rico	\$1.25 à \$1.50 la bte

LEGUMES

Tomates Carrière	\$3.50 à \$4.50 la bte
Comcombres Californie	\$8.50 à \$9.50 la bte
Echalottes Californie	\$8.50 à \$9.50 la bte
Citri N-York State	\$8.50 à \$9.50 la bte
Citri Oregon	\$8.50 à \$9.50 la bte
Radis Californie	\$8.50 à \$9.50 la bte
Carottes Californie	\$8.50 à \$9.50 la bte
Piments verts et rouges	\$8.50 à \$9.50 la bte
Oignons rouges Ontario	\$8.50 à \$9.50 la bte
Oignons canadiens	\$8.50 à \$9.50 la bte
Choux canadiens	\$8.50 à \$9.50 la bte
Salade frisée, Montréal	\$8.50 à \$9.50 la bte
Salade iceberg, Montréal	\$8.50 à \$9.50 la bte
Salade iceberg, Californie	\$8.50 à \$9.50 la bte
Poivrons canadiens	\$8.50 à \$9.50 la bte
Epinal américain	\$8.50 à \$9.50 la bte
California	\$8.50 à \$9.50 la bte
Alti Italien	\$8.50 à \$9.50 la bte
Patates sucrées N. Jersey	\$8.50 à \$9.50 la bte
Patates américaines	\$8.50 à \$9.50 la bte
Patates canadiennes	\$8.50 à \$9.50 la bte
Navets canadiens	\$8.50 à \$9.50 la bte
Navets Ste-Foy, Québec	\$8.50 à \$9.50 la bte
Salads canadiens	\$8.50 à \$9.50 la bte
Salads canadiens	\$8.50 à \$9.50 la bte
Patates Cobblers, N.B.	\$8.50 à \$9.50 la bte
Patates Montagnes Vertes	\$8.50 à \$9.50 la bte
Nouveau Brunswick	\$8.50 à \$9.50 la bte
Patates 1. du P. Bonnard	\$8.50 à \$9.50 la bte

LES ARRIVAGES DE MINERAI

Les arrivages de minerais de la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited, au smelter de Trail, du 8 au 14 décembre, ont été de 14,000 tonnes, soit comme suit: (les chiffres indiquent les tonnes)

Semaine à date	
Mines de la Cie.	7,935 416,800
Autres mines	1,082 137,159
	8,937 553,959

LE NIVEAU DE LA COTE

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

Mercredi	184.68
Mardi	184.38
Il y a une semaine	181.48
Il y a un an	147.88
Maximum, 1927	184.88
Minimum, 1927	141.28
Total des ventes	3,006,400 parts.

EX-DIVIDENDE

Dividende de Canadian Brewing

Le conseil d'administration de la Canadian Brewing Corporation, Limited, a une réunion tenue hier à Toronto, a déclaré un dividende initial sur les actions ordinaires, sans valeur nominale. C'est un dividende de 50 cents, pour le dernier trimestre, payable le 16 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre. Il semble que cette déclaration place le stock sur une base de dividende de \$2 par année.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
725 Abitibi	140	140	139 1/2	140
830 Brazilian	218 1/2	218 1/2	218	218
50 Brompton	54 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
230 Canada Bronze	65	65	65	65
540 Can. Ind. Alcohol	37 1/2	37 1/2	37	37
40 Can. Steamship pref.	90 1/2	90 1/2	90 1/2	90 1/2
525 Cons. Smelting	262	264 1/2	262	264 1/2
1510 Dom. Bridge	75	75 1/2	75	75
80 Dom. Glass	131	131	131	131
75 Dom. Textile	128	128	128	128
775 Fraser pref.	136	136	136	136
2225 Inter. Nickel	83	85 1/2	82	85
4630 Laurentide	119	120	117 1/2	117 1/2
38 Massey Harris	38	38 1/2	38	38 1/2
50 Montreal Power	89 1/2	89 1/2	89 1/2	89 1/2
1735 National Breweries	106	108 1/2	106	108 1/2
50 Ottawa Power	100 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2
305 Quebec Power	84 1/2	84 1/2	84 1/2	84 1/2
345 Shawinigan	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
190 Steel of Canada	178	178	175	175
25 Twin City	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
25 Waygamack	112	112	112	112
160 Winnipeg Electric	97 1/2	98 1/2	97 1/2	98 1/2
BANQUES				
25 Montreal	332	332	332	332
4 Nouv.-Ecosse	385	385	385	385
87 Royale	335	335	333	333

LA MATINEE A LA BOURSE

INTERNATIONAL NICKEL, TRES

ACTIF, GRIMPE A 85, UN NOUVEAU SOMMET

La tendance des cours était à la hausse, à la séance de ce matin, en Bourse locale. Quelques stocks même ont bénéficié d'ascensions de plusieurs points.

International Nickel fut le titre le plus actif. La cote a grimpé à un nouveau sommet à 85, clôturant à 84 1/2 avec un gain de 3 1/2 points.

Le Smelter, moins actif, a aussi grimpé de 6 points à 269, ne cédant que quelques fractions de points avant la fermeture. Le Canadian

Bronze s'est haussé de deux points à 65 1/2. Le National Breweries s'est haussé de 4 points à 109, reculant d'un demi-point à l'approche de la fermeture. Le Dominion Bridge a avancé de près d'un point à 75 1/2, clôturant à 74 1/2. L'action Gurd a débuté avec un gain d'un demi-point à 98, mais elle a clôturé à 96 1/2. Le Steel of Canada s'est alourdi de 3 points à 175. Canadian Alcohol a fléchi d'un point et demi à 36 1/2.

La Laurentide a été l'autre vedette. Ce stock s'est haussé à 120, puis il s'est alourdi à 117, où la cote marquait un gain d'un point et une fraction. Le Brompton a fléchi de 1 1/2 point à 54. Waygamack était plus ferme d'un demi-point à 112. Abitibi a clôturé sans changement à 140.

Parmi les services publics, le Brazilian a fléchi de près d'un point à 218 1/2. Québec Power a gagné un demi-point à 85, tandis que Shawinigan a reculé d'autant à 88. Montreal Power et Power Corporation ont clôturé sans changement.

MONTREAL CURE MARKET

VENTES DE 10 H. A MIDI 10

Amulet 25 à 490.

Attenu 30 à 11 25 à 11.

B. A. Oil, 25 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

25 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2 à 35 1/2.

Les conférences de la B. Can. Nationale

Le comité des conférences du personnel de la Banque Canadienne Nationale a tenu sa réunion mensuelle hier après-midi, au siège social de la Banque.

M. Ernest Guimont, assistant-gérant général, était le conférencier. Il a parlé des erreurs les plus répandues dans le public sur le régime bancaire et la pratique des affaires bancaires.

M. Bellemare, gérant de la succursale de la rue St-Catherine, près St-Denis, et M. Beauregard, du service d'inspection, ont aussi discuté des questions de pratique bancaire.

M. Beaudry Leman, gérant général, a remercié.

L'Italie revient à l'étalon d'or

Rome, 21. — Le conte Giuseppe Volpi, le ministre des finances d'Italie, a annoncé hier soir le retour de son pays à l'étalon d'or. La base de stabilisation sera de 150 livres au dollar.

A l'issue de la réunion du conseil des ministres, le premier ministre Mussolini a annoncé que le décret du retour à l'étalon d'or entrerait immédiatement en vigueur.

Cette décision a été prise à la suite de négociations avec des banquiers américains, anglais et italiens.

COURS DU CHANGE

Cours moyens le 22 décembre, 1927:

Londres, livre sterling	4.89
Paris, franc	3.97 1/2
Bruxelles, franc	14.05
Rome, lire	5.32
Genève, franc	19.34 1/2
Amsterdam, florin	40.38
Madrid, peseta	16.77
Stockholm, couronne	27.02
Christiania, couronne	26.63
Copenhague, couronne	26.82
Rio de Janeiro, milreis	12.05
New-York, dollar	11/64 Prime
Berlin, mark	23.91 1/2

A Wall Street

New-York, 22. — Les cours fluctuaient avec irrégularité à l'ouverture de la séance. Dès l'ouverture, un lot de 5,000 parts d'International Nickel a changé de portefeuille à

